

NOUVELLES

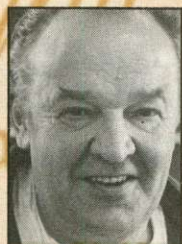
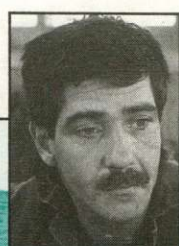
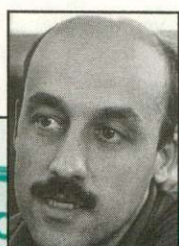
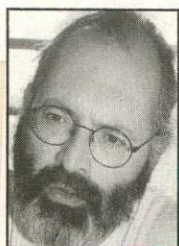
CSN

Numéro 367

29 octobre
1993



Expro: un défi



des Produits Chimiques de Valleyfield

OUI

LA RECONVERSION
INDUSTRIELLE

**malgré
le drame**

CSN





3
Expro: le défi

En grève plus souvent qu'à leur tour au cours des dernières années, les travailleurs de l'usine Expro, à Valleyfield viennent de signer un «contrat social» de six ans qui en fait même des cogestionnaires de l'entreprise. Que s'est-il passé?



8
Jusqu'où ira-t-on?

Les administrateurs des services publics coupent partout, sans cesse. Les premiers à en souffrir sont les travailleurs qui donnent ces services à la population, souvent débordés par la surcharge de travail que cela entraîne. C'est le cas des employé-es de soutien des cégeps.



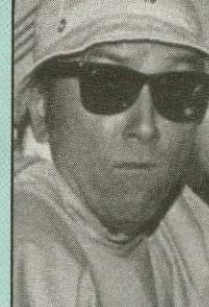
10
Une autoroute vers la réorganisation du travail

Déposer, 8,400 fois à l'heure, un petit oignon dans un pot, par exemple, peut développer des troubles physiques sous plusieurs formes. Un récent colloque sur ces troubles musculo-squelettiques causés par le travail a fait fureur.



12
Non, ce n'est vraiment pas le Pérou!

Les militants syndicaux du Pérou, sous le régime Fujimori, sont dans une situation désespérée. Trois d'entre eux sont récemment venus nous rendre visite.



14
L'intégration des personnes handicapées en emploi?

Une farce, littéralement!

Numéro

367

NOUVELLES CSN est l'organe officiel de la Confédération des syndicats nationaux. Publié à tous les quinze jours, il est tiré à 32,000 exemplaires et distribué gratuitement dans les syndicats de la CSN à travers le Québec, à raison d'un exemplaire par dix membres, en principe.

Pour modifier le nombre de copies reçues:

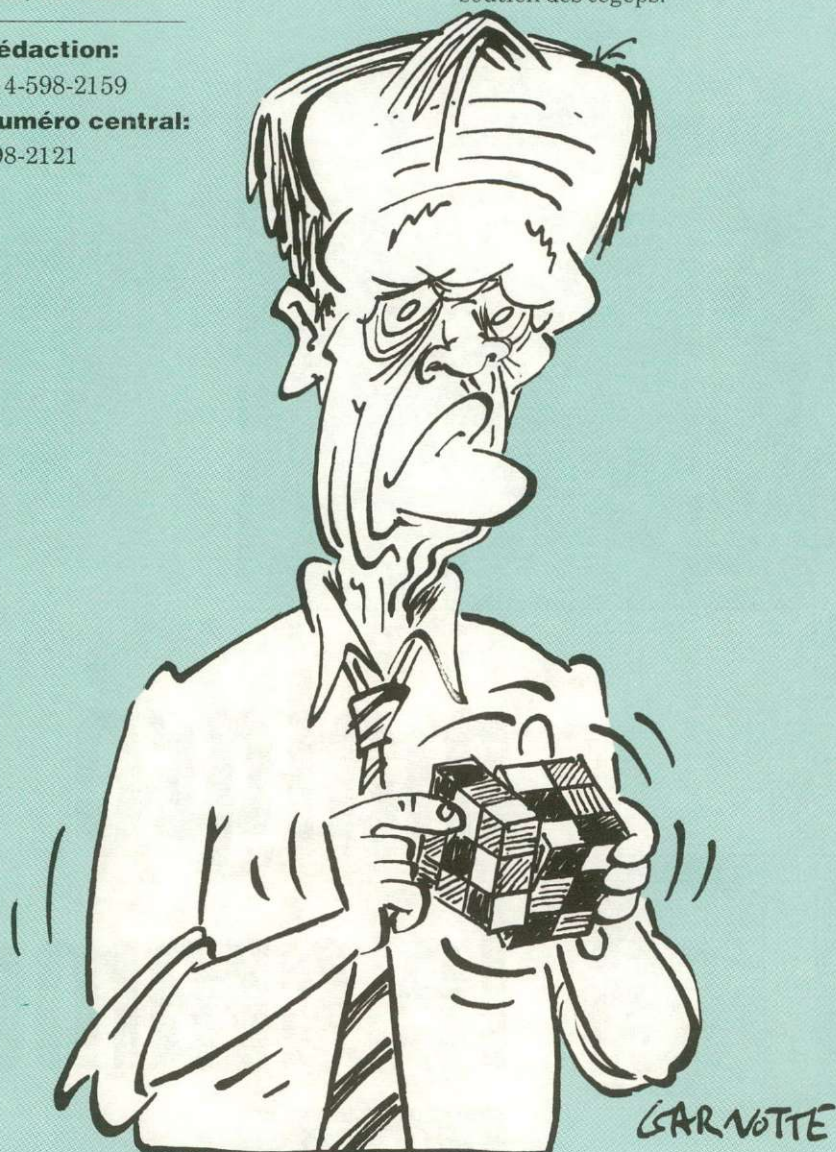
CSN distribution
1601 de Lorimier
Montréal
H2K 4M5.
(514) 598-2233

Rédaction:

514-598-2159

Numéro central:

598-2121



Coordination

Jean-Pierre Paré

Rédaction

Benoît Allaire

Michel Crête

Louis-Serge Houle

Henri Jalbert

Thérèse Jean

Maroussia Kishka

Marc Laforge

Luc Latraverse

Lucie Laurin

Jean-Pierre Paré

Jacinthe Pilon

Michel Rioux

Jacqueline Rodrigue

Collaborations

Jacques Guay

Michel Tremblay

Clément Trudel

Pierre Vadeboncoeur

Conception

graphique

Jean Gladu

Mise en page

informatique

Jean Gladu

Sophie Marcoux

Jean-Pierre Paré

Photographes

Alain Chagnon

Michel Giroux

Caricaturiste

Garnotte

Impression

Les travailleurs

et travailleuses

syndiqués CSN

de L'Imprimerie

L'Éclaireur

de Beauceville

Les syndicats ont l'autorisation (et notre encouragement) de reproduire le contenu de **NOUVELLES CSN** dans leur journal.



Expro: le défi

Par Luc Latraverse

Qui, à la CSN, n'a pas déjà entendu parler du syndicat de l'usine d'explosifs Expro (anciennement CIL) de St-Timothée, près de Valleyfield, dans le Sud-Ouest québécois?

Il y a quelques jours, un incendie y faisait une autre victime, et un des travailleurs brûlés reposait dans un état des plus critiques, au moment d'aller sous presse. Nous situons cet événement tragique dans le contexte où d'autres développements des plus importants sont survenus depuis quelques semaines pour ces syndicats, lesquels faisaient déjà l'objet du dossier de ce numéro de *Nouvelles CSN* avant que ces événements déplorables ne se produisent.

On se souviendra certainement que ces travailleurs et travailleuses étaient en grève ou en lock-out plus souvent qu'à leur tour, par le passé. Voilà qu'ils viennent de créer un précédent en signant une entente d'une durée de six ans avec l'employeur; ils ont créé leur coopérative de travailleuses et travailleurs actionnaires pour se donner une vingtaine de nouveaux droits au chapitre et devenir co-propriétaires et co-gestionnaires de l'entreprise, tout en acceptant un plan de redressement économique. L'entente a été adoptée à 80%, en assemblée générale. Cependant, comme l'a constaté *Nouvelles CSN*, l'avenir immédiat reste difficile puisque des mises à pied temporaires sont prévues d'ici au mois de mars, en raison de la rareté des commandes de poudres explosives que fabrique cette usine. Entretemps, les syndiqués ont exercé un droit de refus leur garantissant leurs salaires jusqu'à ce que la cause de l'incendie soit connue et que des correctifs soient apportés.

Mais le plus gros défi pour cette entreprise principalement dépendante des commandes militaires consiste à se diversifier et à se reconvertir dans des productions civiles et alternatives où elle pourra mettre à profit l'expertise de son personnel et les atouts que lui confère son site exceptionnel.

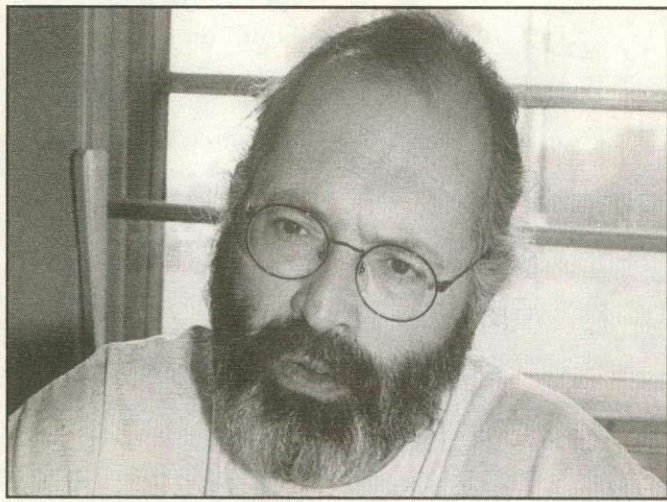
Nouvelles CSN a rencontré les principaux acteurs de cette épopée qui nous dévoilent les avantages et les écueils d'un changement d'approche aussi radical dans les relations de travail.

Une véritable révolution culturelle

Comment expliquer un tel revirement, cette véritable révolution culturelle dans les moeurs et les attitudes patronales et syndicales, sinon par la nécessité qui, dit-on, crée l'organe? C'est un peu ce qui s'est produit mais, de préciser plusieurs acteurs, il y a eu la volonté, la vision et l'engagement de certaines personnes qui ont su convaincre les autres. Car il n'y a pas si longtemps, des termes comme reconversion industrielle, diversification, cogestion, gains de productivité, organisation du travail, propriété, coopérative de travailleurs étaient tabous chez Expro, sinon l'objet de la risée collective. D'ailleurs, certains demeurent encore sceptiques sur les chances de réussite de la nouvelle approche et affirment donner la chance au coureur pour voir ce que cela peut produire comme résultats, tout en reconnaissant qu'il n'y avait pas tellement d'autres issues.

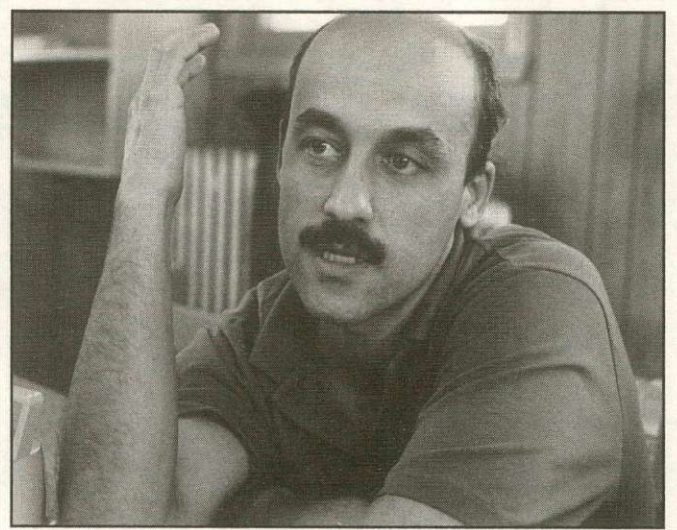
Un ultimatum, au bord de la faillite

C'est au mois d'août que la crise financière (liquidités) qui menaçait Expro de plus en plus, depuis deux ans, a atteint son paroxysme pour pratiquement l'acculer à fermer ses livres et à interrompre ses opérations. Comme les banques et le gouvernement fédéral ne voulaient pas avancer le crédit nécessaire, l'entreprise, de concert avec les syndicats, s'est adressée à la Société de développement industriel et au gouvernement québécois pour obtenir les \$4,8 millions nécessaires à assurer sa survie immédiate. Mais le conseil des ministres a posé trois conditions: une réduction substantielle de la masse salariale (moins 20%), la signature d'un contrat social d'une durée de six ans et un investissement de \$1,2 million par les travailleuses et les travailleurs dans l'entreprise.



Marc Laviolette,

président du Syndicat des produits chimiques de Valleyfield: «On s'est donné des moyens pour sauver notre entreprise et nos emplois. Maintenant, il reste à le faire en s'appuyant sur nos acquis et en misant sur la diversification et la reconversion industrielle.»

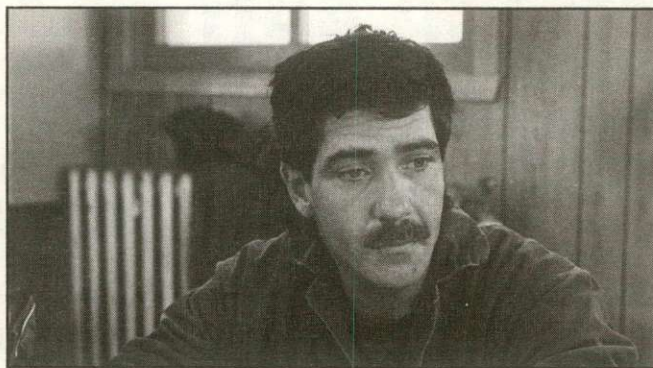


Denis L'Écuyer,

15 ans d'ancienneté: «Les gens hésitaient à s'engager ainsi et il a fallu mettre de la pression sur le gouvernement pour qu'il réduise ses exigences. Il reste à prouver que ça va fonctionner.»

La boîte à outils CSN

«Nous nous sommes donc trouvés à mener trois négociations de front, à conclure en un mois ou presque, raconte le président du Syndicat des produits chimiques de Valleyfield, Marc Laviolette. Si nous avons réussi à relever ce défi, c'est grâce à notre implication, car nous avons mis à profit tous nos comités et nous avons constamment travaillé en intersyndicale (il y a quatre syndicats CSN chez Expro); grâce aussi aux appuis que nous avons reçus du Groupe de recherche sur l'industrie militaire, pour connaître le profil de ce marché; grâce à cette grosse boîte à outils qu'est la CSN, dont ses services de génie industriel, juridique, de recherche; au trésorier Léopold Beaulieu et au président Gérald Larose; à la Fédération de la Métallurgie, et son président Benoît Capistran, au niveau de l'organisation du travail; à la conseillère syndicale, Caroline Ouellet-Chartrand, et au Groupe de consultation sur le maintien et la création d'emploi du Québec. Nous avons multiplié les rencontres d'information avec un vidéo où l'on expliquait les paramètres de l'entente proposée, les différents rôles que joueraient respectivement le syndicat, la coopérative des travailleurs actionnaires, les différents comités mis sur pied pour concrétiser l'entente, et nos re-



Gaston Jacques,

ancien président du syndicat pendant trois ans, jusqu'en 1984: «L'époque de la confrontation est révolue, mais ça ne veut pas dire qu'on ne doit plus mener une lutte pour nos droits. Justement, nous en avons obtenus et pas des moindres. On a brisé le droit de gérance exclusif. Mais c'est très difficile de changer les mentalités. Il y a beaucoup d'attentes par rapport à la diversification. On est bien équipés, on a un gros potentiel et beaucoup de compétence. Si jamais l'autoroute 30 arrive, ce ne sera pas de refus.»

présentants aux divers niveaux de décision.»

Une lutte qui se continue

Quand on demande aux syndiqué-es d'Expro s'ils ont baissé les bras ou rangé les armes, ils rétorquent vite que tout ce qui a été obtenu dans cette nouvelle approche fondée sur le consensus n'écarte aucunement l'affrontement et la confrontation. «Cela demeure une lutte constante pour nos emplois et nos droits.» À ce chapitre, plusieurs soulignent que ce sont les luttes et les conflits anté-

autre oeil. Il ne s'agit plus uniquement de négocier des articles d'une convention collective qui devra être appliquée, mais il faut négocier en vue de résoudre concrètement les problèmes, à la satisfaction des deux parties, pour que les solutions aient les meilleures chances de se concrétiser et de donner les résultats escomptés, précise Marc Laviolette.

À la manière CSN

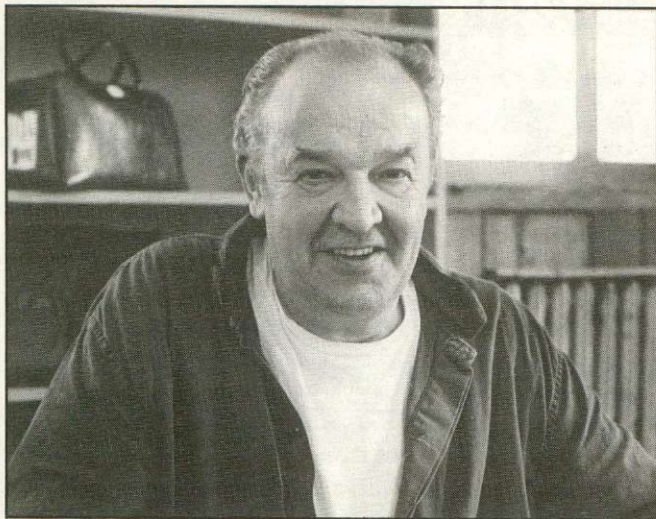
L'entente comporte donc trois volets: une convention d'actionnaires pour les membres de la coopérative, un contrat social avec l'entreprise et un plan de redressement (réduction de la masse salariale de 15%).

La convention d'actionnaires stipule que la **coopérative détient 30% des actions votantes**, qu'elle est représentée par deux membres au conseil d'administration de la compagnie, qu'elle détient un droit de veto sur tout ce qui concerne l'emploi (sous-traitance, plancher d'emploi, productivité et changements technologiques) de sorte que rien ne peut être décidé sans l'accord des travailleuses et des travailleurs, et à cet égard, que la cogestion devient le mode de prise de décision et que la mission de l'entreprise, c'est de se diversifier.

rieurs qui ont amené les parties à s'entendre sur de nouvelles bases et qu'il a fallu occuper les bureaux du député du comté et du ministre de l'Industrie et du Commerce, Gérald Tremblay, pour obtenir l'endossement du gouvernement et réduire d'un million de dollars la baisse de la masse salariale exigée.

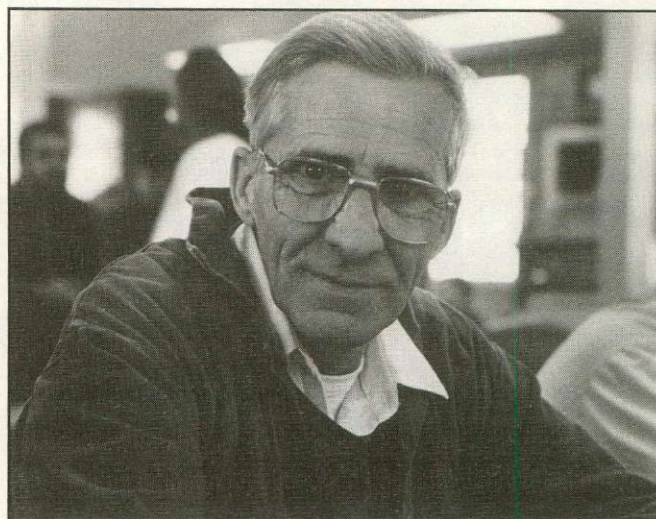
Une nouvelle approche de la négociation

«Mais tout en utilisant notre rapport de force différemment, il nous a aussi fallu envisager la négociation d'un



Sylvio Roy,

opérateur de couteau, 10 ans d'ancienneté: *«On embarque là-dedans parce que nos chances sont meilleures de garantir nos emplois. Il faut aussi regarder les autres marchés: l'Europe, par exemple.»*



André Genest,

41 ans d'ancienneté, un travailleur de la première heure: *«Je suis très fier de pouvoir prendre ma retraite dans quelques semaines et je trouve que les conditions sont bonnes. Je parle pour moi.»*

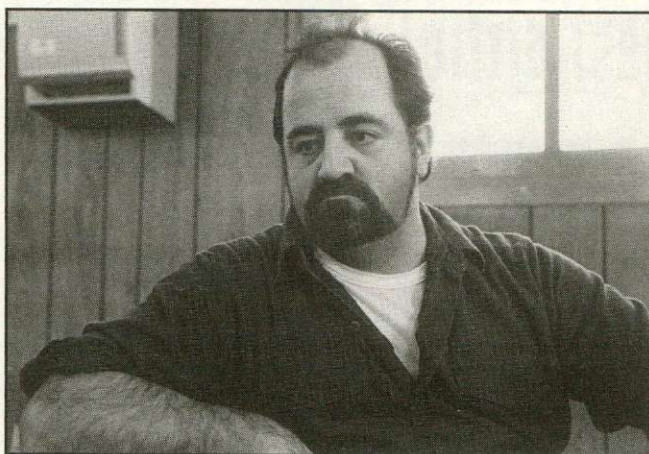
Partage des profits: 70% devront être réinvestis

La convention comporte également une politique de dividendes qui interdit le versement de dividendes pendant trois ans, après quoi 30% des profits après impôt seront versés en dividendes, dont 20% serviront à racheter des actions privilégiées, le reste allant aux actionnaires. Il y a une clause qui empêche tout actionnaire qui se retire de faire la moindre concurrence à Expro pour une période de cinq ans. La coopérative couvre donc toute la question de la propriété, de la mission, de la philosophie de gestion.

De plus, l'entreprise devra générer pour \$4 millions de capital par année pour moderniser l'entreprise en plus de \$3 millions de profits.

La cogestion de haut en bas

La cogestion se pratiquera autant au niveau du conseil d'administration et par le biais d'un comité directeur, où le syndicat avec les cadres prendront les décisions sur les opérations courantes de l'entreprise, qu'à la base, où des équipes semi-autonomes de travail seront mises en place. Cette cogestion implique que toutes les décisions seront prises par consensus, sinon c'est le statu quo, contrairement à la tradi-



Yves Julien,

délégué en santé-sécurité à la granulation: *«On a augmenté la productivité de 100 à 150% dans notre département mais il faut aussi tenir compte de la santé-sécurité. C'est venu de nous autres. On a mis de la pression et on a longtemps parlé dans le vide. Voilà qu'ils commencent à nous reconnaître.»*

tion qui veut qu'en vertu des droits de gérance, l'employeur peut faire ce qu'il veut, en autant qu'il respecte la convention collective. C'est là une percée dans le secteur manufacturier.

D'ailleurs, les travailleurs ont déjà commencé à mettre en pratique une réorganisation du travail et de la production qui a permis d'augmenter la productivité de 16% en 1992 et de 18% en 1993, c'est-à-dire une baisse du coût de production du 100 livres de poudre. C'est donc sur un consensus que les standards de productivité ont été établis, car ils ser-

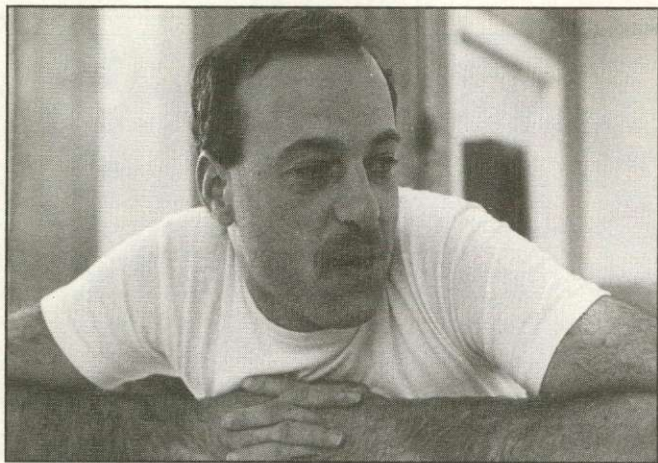
viront à évaluer la récupération financière que toucheront les travailleurs, s'ils les dépassent; cette récupération n'est pas imposable.

Au chapitre de la transparence, les travailleurs obtiennent à la fois un droit de regard en tant qu'actionnaires et en tant que cogestionnaires.

Une coupure de 15% dans la masse salariale

On peut sursauter en apprenant l'ampleur de cette coupure. Mais elle a été aménagée pour brimer le moins possible le pouvoir d'achat de l'ensemble des travailleurs. Les salai-

res sont coupés de 5% à compter du 1er janvier 1994. Cependant, il faut savoir que l'augmentation touchée au cours de la convention signée en mars 1991 était de 6%, 5% et 5% par année (nettement au-dessus des moyennes), de sorte que les travailleurs ne seront touchés que pour les derniers mois de la troisième année. Ils renoncent à leur pécule de vacance, qui était d'une heure payée par journée de vacance, et à leur prime de quart. Les autres concessions visent à réduire le paiement du temps supplémentaire (selon l'objectif d'être plus nombreux à travailler moins que moins à travailler plus), à couper trois congés fériés durant le temps des Fêtes, alors que seront en vigueur les mises à pied, et à monnayer le paiement des congés de maladie à temps simple plutôt qu'à temps et demi. Enfin, il y a 20 coupures de postes par un programme de préretraite pour lequel les demandes sont encore plus nombreuses, et des modifications au régime d'assurances collectives.



Marc Clermont,

10 ans d'ancienneté: «J'étais très sceptique et je dois dire que je le suis encore, car cette compagnie-là a eu des troubles financiers dans le passé. Encore aujourd'hui, il faut investir pour régler le problème de l'emploi. Mais c'est pas drôle pour ceux comme moi qui vont être mis à pied dans quelques jours.»



Paul Cossette,

président de la Coopérative des travailleurs artisans: «Pour un investissement maximum de l'ordre de \$1,000, un travailleur devient actionnaire et obtient des droits collectifs sans précédent. Mais les travailleurs sont quand même réticents à payer de l'argent en plus des sacrifices économiques qu'on leur demande.»

Un virage aussi difficile pour les administrateurs

Le président d'Expro, Robert Brousseau, a confié à *Nouvelles CSN* que la transition s'avère aussi difficile du côté patronal, particulièrement chez Expro, en raison des traditions fortement ancrées qui y subsistent dans les relations de travail. «Du temps de la CIL (jusqu'en 1982), la gestion du personnel et de l'usine était confiée à des personnes qui s'étaient signalées sur le plan du génie, qui connaissaient le domaine de l'explosif. On oubliait tout l'aspect des relations humaines, de la santé-sécurité et des négociations. On est dans une industrie où on opère dans le système de "cost plus", c'est-à-dire qu'en autant qu'un bon comptable te permettait de faire de bons profits en négociant avec les gouvernements qui étaient nos clients principaux, on tolérait tout ce qui se passait ici, que ce soit en santé-sécurité (il y a eu des morts et des blessés), les installations qui tombaient en ruines et les conditions de travail qui s'amélioraient à cause de l'implication des syndicats et de la CSN. Ces gestionnaires étaient là en se donnant la mission de casser la CSN. De plus, Expro faisait partie d'une culture régionale qui se transmettait de génération en génération, c'était une usine où il y avait des risques, mais où tu faisais un bon salaire sans travailler trop fort.

«On avait un climat de confrontation et les patrons ne s'en faisaient pas car le gouvernement payait toujours pour les pots cassés. Comme contrôleur, alors, j'avais beau dire au président que ce n'était pas rentable, la façon dont on opérait, c'est lui qui prenait les décisions. Quand je suis devenu président, je me suis dit que ça ne pouvait plus continuer et, en janvier 1991, j'ai convoqué les syndicats, sans en parler à mes partenaires, pour leur dire que désormais on allait travailler ensemble.»

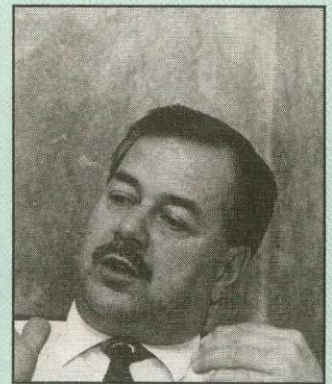
La table est mise, mais le «steak» n'est pas encore dans l'assiette

«On vient de signer un contrat social. C'est bien beau, mais le plus dur reste à faire. D'un côté, les travailleurs regardent aller le syndicat et ils se demandent un peu qu'est-ce qui

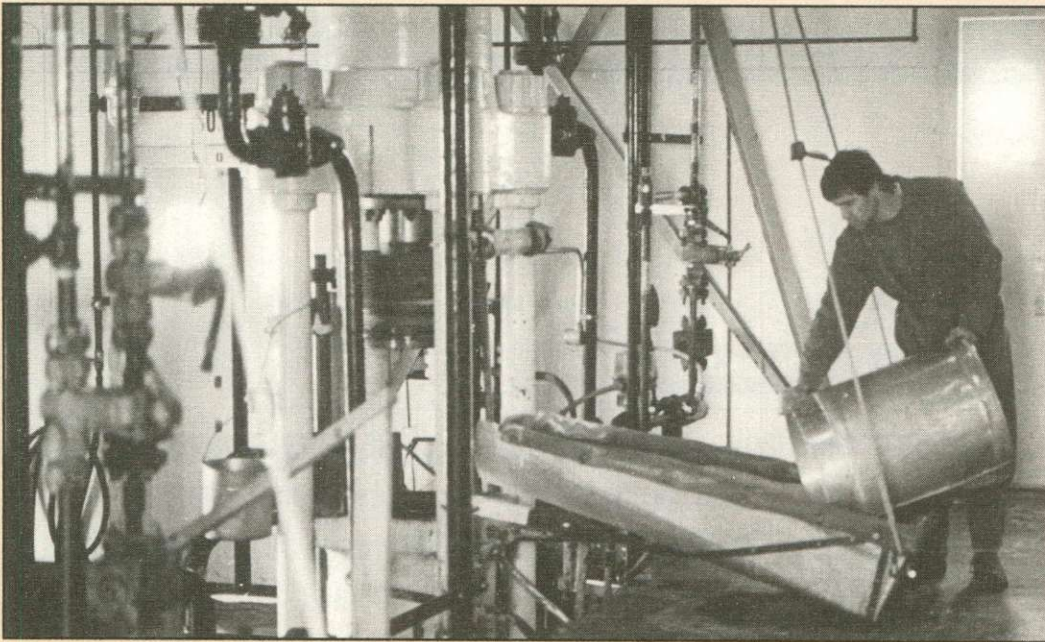
arrive, s'il n'est pas en train de coucher avec le boss. Moi, j'ai un autre problème: ce sont mes cadres. Ils se disent: on n'est plus capables de gérer, il a donné la compagnie. Il y a quatre catégories: ceux qui disent qu'ils ne seront pas capables et qui devront quitter; il y a ceux qui se disent capables mais qui ne le seront pas; il y a ceux qui sont capables et d'autres qu'il va falloir éduquer pour qu'ils le deviennent. Ce ne sera donc pas facile de trouver un organisme qui puisse livrer les résultats attendus. En plus de cela, il y a tout le défi de garder notre marché, de la diversification et de la reconversion qu'il faut relever.

«Les actionnaires, eux, ça n'a pas été long. Tout ce qu'ils ont dit, c'est: il protège notre investissement. On était désespérés. On pensait qu'on ne ferait plus une cent avec ça. Avoir 30% de \$10 millions, c'est mieux que rien. Ils m'ont laissé carte blanche.

«Ce sont les autres industries militaires, comme les fabriques de munitions, qui m'appellent pour me dire: on vient de négocier des contrats à la hausse avec des clients. Qu'est-ce qui te prend de vouloir baisser tes coûts! Il y en a donc qui nous montrent du doigt dans un sens, quand ça fait leur affaire et qui nous montrent du doigt dans l'autre sens, quand ça ne fait pas leur affaire. Il y a des présidents de compagnies qui me demandent: comment tu peux faire pour gérer, là-dedans? Pour moi, le droit de gérance, c'est un mandat qu'un conseil d'administration, où se retrouvent des employé-es, donne à une direction, à un homme et à une équipe de rencontrer des objectifs pour faire de l'argent et pour survivre.»



Robert Brousseau



La manipulation des poudres est toujours dangereuse, malgré toutes les précautions prises. L'accident fatal du 26 octobre a eu lieu dans le département du séchage; la photo ci-contre a été prise dans celui de la granulation.

Expro: le drame

C'était avec des mines réjouies et satisfaites des progrès accomplis au cours des deux derniers mois que les exécutifs des quatre syndicats d'Expro devaient occuper la page couverture de *Nouvelles CSN* lorsque nous avons appris qu'un incendie tragique avait coûté la vie à un travailleur, qu'un autre reposait dans un état critique au centre des grands brûlés de l'Hôtel-Dieu de Montréal, que deux autres avaient subi des blessures, et que deux autres, témoins de la tragédie, étaient sous l'effet d'un violent état de choc.

Cet incendie s'est encore déclaré dans un séchoir à poudre (comme ce fut le cas lors des accidents mortels précédents). La victime est Denis Provost, 35 ans, père de deux enfants, 16 ans d'ancienneté. Il est mort sur le coup. Rémi Rodrigue, 38 ans, père de deux enfants, a subi des brûlures au 3e degré sur 90% du corps et se trouvait entre la vie et la mort, au moment d'aller sous presse. Alain Lefebvre, 38 ans, qui se présentait le jour même comme délégué du département en santé-sécurité, et Michel Crête, 41 ans, ont été blessés. L'équipe de *Nouvelles CSN* se joint aux autres membres de la CSN pour offrir ses condoléances aux proches du disparu, sa sympathie aux autres victimes et tout son encouragement aux travailleurs d'Expro dans cette nouvelle épreuve.

Interruption des opérations et droit de refus

Un scellé a été apposé aux séchoirs à poudre et les opérations de l'entreprise ont été suspendues. Les syndiqués ont exercé un droit de refus en vertu des dispositions de la convention collective et toucheront leurs salaires jusqu'à ce que la cause du sinistre soit connue et que les mesures qui s'imposent soient prises.

Des enquêtes ont été ouvertes par Énergie, mines et ressources-Canada, par la CSST, par le comité conjoint de santé-sécurité et par le syndicat.

Selon les porte-parole syndicaux et patronaux, toutes les mesures de sécurité en vigueur avaient été respectées. Il s'agissait de mesures très précises qui avaient été élaborées à la suite de la tragédie de 1980, laquelle avait fait trois morts, dans un autre séchoir, également au moment du vidage. C'est pourquoi le syndi-

cat envisage de recommander que le nettoyage des séchoirs se fasse désormais à distance.

Le président de la compagnie, Robert Brousseau, a déclaré à *Nouvelles CSN* que la direction prenait ses responsabilités dans les circonstances, en attendant le résultat des enquêtes. «*On pensait que tout était terminé, que ces malheurs étaient choses du passé, mais il semble que notre industrie n'est pas encore à l'abri de tels dangers et il faudra maximiser encore davantage les précautions en santé-sécurité. Avant de reprendre la production, nous allons réévaluer la situation dans chaque unité et dans tous les départements. La compagnie a fait appel aux services de psychologues industriels pour venir en aide aux employé-es qui sont traumatisés, suite à cette tragédie.*»

Poursuivre la lutte pour l'emploi et la sécurité

Les travailleuses et les travailleurs d'Expro n'arbovent pas le même sourire devant la fatalité, mais ils sont déterminés à poursuivre leur cheminement pour sauvegarder leur gagne-pain en s'impliquant dans leur entreprise, de la façon décrite dans le reportage qui fait l'objet du dossier principal de cette édition. C'est d'ailleurs en vertu de ces nouveaux droits qu'ils ont obtenus qu'ils comptent faire en sorte que les investissements appropriés soient effectués pour remédier aux risques que comporte le nettoyage des séchoirs à poudre. C'est aussi dans le même sens qu'ils veilleront à ce que les opérations reprennent dans les meilleures conditions et dans les meilleurs délais pour poursuivre la relance de l'entreprise, tout en sauvegardant la santé et la sécurité des travailleurs.

Jusqu'où ira-t-on?

Par Jacqueline Rodrigue

Coupages par-ci, coupures par-là. Tant dans le secteur public que dans le privé.

Et on dirait que plus ils coupent, plus ils ont faim. Ils coupent et re-coupent, souvent aveuglément: dans les chiffres, dans les budgets, dans les statistiques, dans les effectifs, dans les salaires, dans les équipements, dans les avantages sociaux, etc.

Il y a des hommes et des femmes qui en subissent les conséquences dans leur travail quotidien, d'autres dans les services auxquels ils sont en droit de s'attendre. C'est notamment le cas dans les cégeps, où les employées de soutien sont de plus en plus débordées.

Au début de l'année scolaire, on annonçait des hausses de clientèle importantes dans les cégeps, soit environ 10,000 étudiants de plus. Actuellement, dans le réseau collégial, les informations concernant des hausses aussi importantes pour l'an prochain commencent à circuler. Bien que cette hausse soit disséminée à travers les nombreux cégeps de la province, il n'en demeure pas moins que certains collèges font face à des augmentations importantes qui créent des surcharges de travail pour le personnel de soutien. Car il n'y a pas d'automatisme entre la hausse de la clientèle étudiante et celle du personnel de soutien. Ainsi, il y a eu, par exemple, environ 300 étudiants de plus au Cégep de Jonquière et celui de Lévis-Lauzon, 450 étudiants au Cégep de St-Jérôme, 500 étudiants au Cégep de Limoilou et de Chicoutimi, 700 étudiants au Cégep de Trois-Rivières, et ainsi de suite.

La loi 198 et ses effets

Toutes ces hausses de clientèle se font dans un contexte où le gouvernement ne cesse de parler de coupures de services. Rappelons-le, il a adopté dernièrement la loi 198 par laquelle, dans les réseaux de la santé et des services sociaux, ainsi que dans celui de l'éducation, une réduction d'effectifs de 20% pour les cadres, et pouvant atteindre jusqu'à 12% pour le personnel, doit être effectuée d'ici 1998. Chacun des ministres concernés doit présenter des plans d'effectifs annuellement au Conseil du

Trésor. Le premier doit être présenté au plus tard le 15 décembre prochain.

«Est-ce que nos ministres connaissent bien le milieu collégial pour proposer de telles coupures?», se demande Roger Lapointe, président du Syndicat des employés de service du Collège de Chicoutimi. *«Dans un tel contexte, ce sont tous les standards que nous nous sommes fixés auparavant, en regard de la qualité des services, qui sont écartés du revers de la main. C'est la démotivation et la hargne qui prennent la place»*, poursuit-il.

Au cours des deux dernières années, le Cégep de Chicoutimi a connu des hausses importantes de sa clientèle. La clientèle de jour est passée de 3,200 étudiants en 1991-1992 à 3,500 étudiants en 1992-1993, puis à 4,000 étudiants cette année.

Le nombre d'employés de soutien réguliers est demeuré à 154. Il y a bien eu l'embauche de personnel occasionnel, mais principalement dans les laboratoires, alors qu'il n'y a eu aucun ajout chez le personnel administratif.

«Le personnel régulier est mis à contribution de façon plus grande», de souligner Roger Lapointe. Ainsi, les plages horaires ont été modifiées. Auparavant, les cours se donnaient de 8h00 à 17h00. Maintenant, l'horaire est de 8h00 à 18h00, incluant la période du midi. Tout ça, notamment, parce qu'il y a eu une augmentation importante du nombre de laboratoires. *«Le milieu physique n'était pas organisé pour recevoir autant d'étudiants»*, explique-t-il.



Roger Lapointe

On ne peut plus couper sans penser affecter les services

Surcharge de travail

Cependant, il n'y a pas eu d'ajout de ressources partout. Ainsi, dans tous les emplois de bureau où on apporte un soutien aux professeurs, par exemple dans la mise en page des syllabus de cours et autres documents, il n'y a eu aucun ajout de personnel. Pourtant, au Collège de Chicoutimi, le nombre d'enseignants est passé de 277 à 350. Ce sont autant de personnes qui ont des besoins supplémentaires. «Les piles de travail à faire augmentent et le monde doit être plus patient», dit Roger Lapointe.

À son avis, bien qu'il soit difficile de saisir le pouls de la situation actuelle, puisqu'ils en sont encore au début de la session, on sent tout de même déjà les effets de la surcharge de travail. «Les gens ont déjà entamé leur réserve d'énergie. Il n'y a que dix semaines de session d'écoulées, mais plusieurs ont l'impression d'en avoir fait le double. Et tout cela ira en s'accroissant car à la fin des sessions, les étudiants sont encore plus exigeants et ont besoin de plus d'encadrement. Nous sommes sollicités partout, à ce moment-là: à la bibliothèque, dans les laboratoires, etc. Là où il y avait déjà des conflits entre les gens, la surcharge de travail a amplifié ces conflits. Les gens sont plus rapidement impatients», d'expliquer Roger Lapointe.

La surcharge de travail est telle que, dès qu'une personne s'absente de son travail, on la remplace systéma-

tiquement. Il y avait longtemps qu'on avait vu cela dans les cégeps où, plus souvent qu'autrement, on refusait de remplacer le personnel manquant.

Encore plus d'emplois précaires?

En plus de la hausse de la clientèle, le Collège de Chicoutimi a connu des coupures budgétaires de près d'un million de dollars depuis trois ans. «Jusqu'à présent, le personnel régulier n'a pas été écopé, car ces coupures ont été absorbées par les surplus budgétaires; mais qu'advient-il s'il y a encore des coupures? Et la loi 198, on ne pourra pas passer à côté. Je crains qu'à ce moment-là, on ne remplace pas les postes des personnes qui partent en retraite et préretraite. Les services doivent se donner quand même. Malheureusement, c'est probablement la précarité de l'emploi qui va encore s'accroître, au détriment des bons emplois. On embauchera encore plus de personnel occasionnel», poursuit Roger Lapointe.

«Actuellement, le stress augmente chez le personnel. Ici, les gens ont majoritairement 15 ans et plus d'ancienneté. Ils connaissent leur travail et sont capables d'en abattre. Ils vont le faire, leur travail. Mais, à quel prix? C'est ça qui est à voir et que nous devons mesurer à la fin de la session», conclut-il.

Il y a actuellement un climat d'incertitude qui s'est installé dans les cégeps, car les gens ne savent pas à quoi s'attendre avec la loi 198. Ils savent qu'il y aura des coupures de postes, mais sans plus.

Les employés de soutien du secteur collégial connaissent déjà les situations de coupures. À chaque année, des plans d'effectifs sont présentés et, au fil des ans, les collègues, chacun leur tour, ont connu de telles coupures. Encore en 1993, les plans d'effectifs du mois de juin contenaient des coupures.

«Malgré le contexte difficile que le personnel de soutien connaît depuis quelques années, les gens continuent de donner efficacement leur prestation de travail. Ils gardent constamment à l'esprit de toujours donner les meilleurs services possible. Ils n'ont plus le temps de prendre leurs pauses café. Ils sont préoccupés par une seule chose: assurer de bons services», déclare Marjolaine Côté, présidente du secteur cégep à la Fédération des employés de services publics (FEESP).

«Mais, malgré cette volonté, avec autant de coupures qui s'annoncent, ce ne sera plus possible d'assurer ces mêmes services. Un exemple: si au Service des prêts, dans une bibliothèque, il n'y a plus qu'une seule personne là où il y en avait trois auparavant, c'est inévitable, l'attente sera plus longue. Tout ce qui risque d'arriver, c'est que la démotivation s'installe», affirme-t-elle.



Marjolaine Côté

Une autoroute vers la réorganisation du travail

Par Lucie Laurin

Non, ce nom rébarbatif ne recouvre pas un phénomène rare et ultraspécialisé. Et le colloque qui le portait, ce nom, ne s'adressait pas à une poignée de spécialistes. À preuve: on se bousculait aux portes. L'intérêt était vif. Plus encore, on était venus de tous les secteurs et de toutes les régions pour en causer.

Non seulement les troubles musculo-squelettiques affectent-ils des travailleuses et travailleurs de tous les milieux, mais encore, s'y intéresser peut mener très loin. Changer les machines ou instaurer la rotation des tâches demeure sou-

vent insuffisant. «*La cause principale de ces troubles, c'est une mauvaise organisation du travail, déclarait le président Gérald Larose dans son allocution d'ouverture. L'organisation tayloriste du travail, qui a permis d'accroître très rapidement la productivité, a en même temps produit un gaspillage incroyable, non seulement de matière première, mais aussi de matière grise et de force humaine. Se préoccuper des troubles musculo-squelettiques, c'est emprunter une autoroute qui nous mène tout droit à la réorganisation du travail.*»

Des troubles sous toutes les formes

Déposer, 8,400 fois à l'heure, un petit oignon dans un pot; s'étirer de façon excessive pour épousseter de hautes armoires; demeurer debout toute la journée dans un espace restreint; subir, jusque dans sa colonne, les vibrations d'une foreuse; sentir, des heures durant, l'humidité du plancher mouillé qui pénètre sous la peau... Il n'en faut pas plus pour qu'apparaissent et se dé-

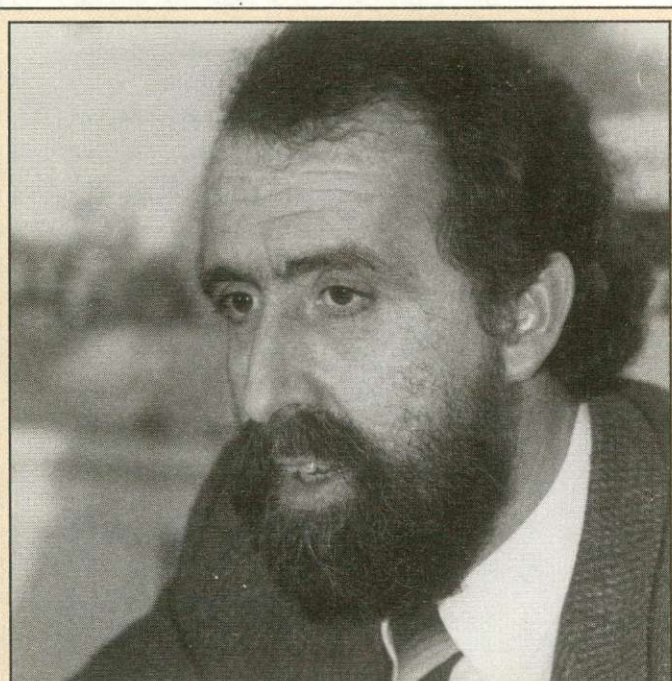
veloppent des troubles musculo-squelettiques sous les formes les plus variées: tendinites, bursites, myosites, névrites, etc. Et pour que la vie perde de sa couleur ou, plus grave, qu'il devienne nécessaire de changer d'emploi.

On pense, bien sûr, aux travailleuses et travailleurs des chaînes de production, des abattoirs, du textile, de la construction, aux mineurs, aux caissières de supermarchés, aux secrétaires utilisant un écran cathodique; plus rarement aux employé-es d'entretien dans les hôpitaux et les transports publics. Ce sont là des exemples de milieux de travail à risque dont certains ont été exposés au cours du colloque.

Des troubles dans tous les milieux

Ces troubles constituent la première maladie professionnelle au monde. Au Québec, les statistiques de la CSST ne sont guère détaillées; mais on y apprend que ces troubles entraînent des absences moyennes de 31 jours pour un coût moyen de \$1,229. En Ontario, 30% des réclamations pour maladies professionnelles acceptées par la Commission des accidents du travail le sont pour des lésions attribuables au travail répétitif, et aux États-Unis, on estime qu'en l'an 2000, le pourcentage pour ce type de réclamations sera de 50%!

«*Malgré tout, dira le Dr Michel Dupuis, physiatre à l'hôpital Notre-Dame, ces maladies sont sous-déclarées. Ceux qui traitent et défendent des travailleurs savent intuitivement qu'elles sont fréquentes, mais elles ne sont pas souvent reconnues comme telles par les instances décisionnelles.*» Et Robert Guimond, avocat de la CSN au Service de la défense des accidentés du travail, de renchérir: «*Il suffit que le médecin écrive myosite au lieu de tendinite sur son rapport pour que les problèmes commencent avec la CSST.*» Plus tard, Charles Prévost, du



Gérald Larose:

«*Se préoccuper de la réorganisation du travail, c'est revenir à l'essentiel de notre action syndicale. C'est s'occuper de transformer le quotidien des travailleuses et des travailleurs pour le rendre plus créateur, plus convivial. C'est rallumer la flamme collective parce qu'il y a là un enjeu qui intéresse tout le monde, individus comme groupes de travail.*»

Service du génie industriel de la CSN, déclarera qu'aux facteurs de risque déjà cités, il faut ajouter la CSST elle-même...

Associer les travailleurs

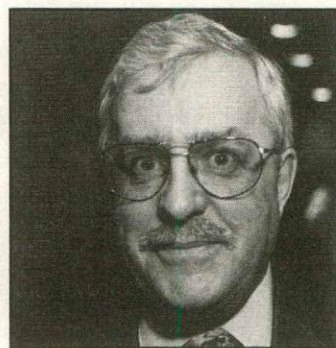
Différents spécialistes, issus de l'IRSST, d'une association paritaire, d'une régie régionale de la santé publique et d'un institut de recherche américain, ont apporté leur contribution au succès du colloque. De leurs exposés, il est ressorti que, dans certains cas, les troubles musculo-squelettiques

peuvent être évités grâce à des solutions peu coûteuses et d'application facile ; un simple réaménagement du travail suffit parfois et toutes les parties, y compris l'employeur, s'en portent mieux.

Une condition incontournable cependant: que les travailleurs qui, mieux que quiconque, connaissent leur travail et les conditions dans lesquelles ils le font, soient étroitement associés à toute démarche ergonomique.

On ne pourra continuer longtemps à faire comme si les

troubles musculo-squelettiques n'existaient pas, ne serait-ce qu'à cause de l'augmentation géométrique des coûts. «*Nous aurons des choix difficiles à faire. Certaines machines sont plus sécuritaires, mais leur introduction se traduit par des mises à pied. Dans beaucoup de milieux, c'est toute l'organisation du travail qui devra subir des modifications majeures. Ce sont des défis, mais qui ne peuvent qu'enrichir notre démarche syndicale*», a conclu la vice-présidente Céline Lamontagne.



Réal Binette, président du Comité confédéral de santé-sécurité: «*Un colloque comme celui-là, c'est le plus bel exercice pour une semaine de santé-sécurité!*»

Brésil: des normes ergonomiques

«*Malgré la récession, qui a frappé cruellement au Brésil, le mouvement syndical a réussi à conserver sa vitalité*», déclare Andrea Silveira, coordonnatrice à l'Institut national de santé au travail de la Centrale unitaire des travailleurs du Brésil (CUT). En effet, on organise encore, là-bas, même si on doit parfois se résoudre à reléguer au second plan certains sujets comme la santé-sécurité et l'environnement.



Andrea Silveira, de la CUT brésilienne: «*Nous, du Brésil, avons beaucoup en commun avec les travailleuses et travailleurs du Québec.*»

s'appliquent pas aux industries où les travailleurs ont des troubles dus aux gestes répétitifs», reprend Mme Silveira.

En vue de prévenir les troubles musculo-squelettiques, qui sévissent là-bas comme chez nous, le mouvement syndical brésilien a fait sa priorité de la formation des travailleurs, de la recherche sur les processus de production et les risques de blessures et des modifications à l'organisation du travail comme objet de négociation avec l'employeur.

Ces dernières années, la place occupée par les centrales syndicales dans la société brésilienne s'est considérablement élargie: elles participent désormais, aux côtés des représentants patronaux et gouvernementaux et des ONG, à divers conseils nationaux créés par le gouvernement pour lui faire des recommandations sur de grandes questions comme la santé, le travail, l'environnement, etc. «*C'est ainsi qu'à force de pressions, nous avons gagné des normes ergonomiques pour protéger les travailleuses utilisant un écran cathodique. Mais ces normes ne sont conçues que pour le travail de bureau; elles ne*

Une solution courante: le gros bon sens!

«*Au Centre hospitalier de Verdun, les accidents de travail étaient nombreux, notamment chez les préposés à l'entretien ménager, qui doivent souvent effectuer des torsions du tronc dans des espaces restreints, des étirements des bras et du dos ou des efforts excessifs*», explique Françoise Morin, présidente du syndicat des employé-es généraux et co-présidente du comité paritaire de santé-sécurité. En avril 1990, la direction, le syndicat et l'association sectorielle ont entrepris une démarche de prévention.

Les chariots à déchets, trop gros et trop hauts, obligeaient à des efforts excessifs, tandis que les préposés devaient faire de dangereuses torsions du tronc en lançant les sacs dans le compacteur. Chariots et compacteurs ont été changés pour des modèles plus sécuritaires.

«*Les préposées à l'entretien léger s'infligeaient parfois des étirements pendant l'époussetage*, reprend Mme Morin. *Les employé-es ont choisi un plumeau à manche télescopique qui a réglé le problème.*»

Il y a encore beaucoup à faire: le problème le plus important demeure celui de la désinfection des lits: les préposés se blessent en soulevant le pied des lits, qui pèse 50 livres!



Françoise Morin, du Centre hospitalier de Verdun, exhibe le plumeau télescopique qui a amélioré l'existence de nombreux préposés à l'entretien.

Non, ce n'est vraiment pas le Pérou!

Puiser dans son maigre salaire pour défrayer une représentation politique et convaincre, pour ce faire, sa famille de renoncer à quelque bien convoité; solliciter le concours d'un ami pour imprimer un tract et l'éviter ensuite parce qu'on ne trouve pas l'argent pour le payer; vouer toutes ses énergies à défendre la vie des autres et craindre sans cesse pour la sienne propre: voilà où en sont aujourd'hui les militants syndicaux dans le Pérou de Fujimori.

ple depuis que Fujimori s'est emparé du pouvoir. Un appel au secours, quoi.

Triste sabotage

Trois d'entre eux étaient en visite récemment au Québec: Alfredo Lazo, secrétaire général de la Centrale autonome des travailleurs du Pérou (CATP); Elsa Baca, secrétaire générale de la Fédération des travailleurs de la santé et secrétaire à la condition féminine de la Centrale générale des travailleurs du Pérou (CGTP); et José L. Risco, secrétaire général de la Fédération des travailleurs de la construction civile du Pérou, affiliée à la CGTP.

Ils étaient venus nous faire connaître la situation désespérée qui est celle de leur peu-

La liste est longue de tout ce que les travailleuses et les travailleurs ont perdu depuis le coup d'État d'avril 1992. D'un trait de plume, Fujimori a fait disparaître tout ce qu'ils avaient construit durant les 75 dernières années. «*La journée de travail de huit heures, que nous avons gagnée en 1918, par exemple, déclare Alfredo Lazo. Le temps supplémentaire: nous avons obtenu davantage que les normes de l'OIT. Tout ça a été balayé...*»

Les pensions de vieillesse versées par le gouvernement ont été coupées de 80%; quant aux régimes de retraite, le calcul des versements est désor-

Les femmes

Par Claire-Andrée Leclerc

Il existe trois catégories de groupes populaires de femmes, au Pérou: «Le verre de lait», les cuisines populaires et les cuisines autogérées. Le premier tente de fournir aux plus démunis, aux personnes âgées, aux femmes enceintes et allaitantes, ainsi qu'aux écoliers, au moins un verre de lait par jour. Les cuisines populaires sont financées en partie par les fonds internationaux et fournissent un repas par jour aux membres du groupe, ceci à prix minimum. Les cuisines autogérées sont organisées par des femmes d'un quartier et, à tour de rôle, elles font les achats, la cuisine et le service dans un local d'alimentation où se rendent les gens du quartier qui le désirent. Un coût un peu plus important est chargé pour ce repas, vu l'absence de subsides.

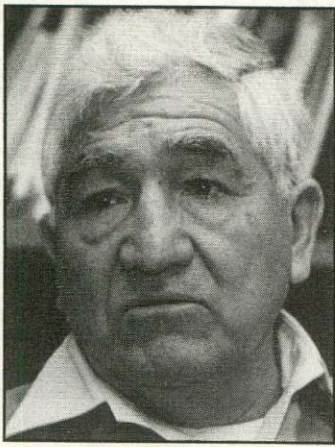
Le machisme

«L'action des femmes a certainement eu des conséquences sociales heureuses, nous dit Elsa Baca. Dans mon pays, le machisme est très présent. Les femmes font toutes les tâches ménagères, s'occupent des enfants et du mari, tout en essayant de faire quelques sous par jour pour survivre. Le mouvement populaire a permis à bon nombre de femmes de prendre conscience de leur situation. La prise de conscience touche le rôle dans la famille, mais on discute aussi des causes de la pauvreté, des solutions qu'il nous faut trouver pour s'en sortir. Les femmes sont maintenant bien organisées et sont devenues une force avec laquelle le gouvernement doit compter. D'ailleurs, depuis 1990, même si plusieurs

militantes ont été assassinées par le Sentier lumineux, d'autres pourrissent en prison; le gouvernement les accuse de faire partie du Sentier lumineux et les arrête sous ce prétexte.»



Elsa Baca



Alfredo Lazo

mais basé sur la dernière année de travail, toute ancienneté étant abolie.

«Fujimori s'est lancé dans une frénésie de privatisations, renchérit Elsa Baca. Depuis un an, 50% du secteur de la sécurité sociale a été touché. Les mises à pied se comptent par dizaines de milliers.»

Le projet du despote

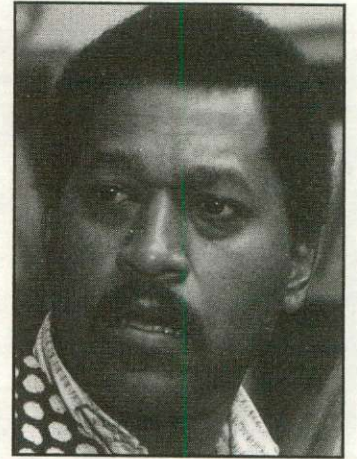
Obsédé par la dette extérieure, le gouvernement péruvien se donne un an pour finir de démanteler les instruments collectifs du pays. Afin de poursuivre paisiblement son oeuvre, il a prévu rétablir la peine de mort et détruire l'ensemble des droits syndicaux. «Plus aucune sécurité d'emploi n'existe dans le secteur public, explique José L. Risco. Le droit de grève a été aboli dans les secteurs de la santé et de l'éducation; c'étaient les plus combattifs. La perception à la source des cotisations syndicales a été interrompue, et les listes syndicales, déclarées nulles.»

Tous ces coups de matraque sont contenus dans un projet de constitution, soumis à la population le 31 octobre, projet consacrant la réélection

immédiate de Fujimori. Les syndicats et les groupes populaires, qui ont organisé une vaste mobilisation contre le projet gouvernemental, n'avaient pas prévu l'appui de taille reçu le 10 octobre par Fujimori: une lettre du leader de Sentier lumineux, depuis sa cellule de prison, affirmant que les 13 années de lutte de son groupe ont été inefficaces. Et voilà la boucle bouclée: l'extrême-gauche a rejoint l'extrême-droite...

Comment, avec si peu de moyens, résister à l'oeuvre de démoralisation entreprise par le gouvernement? Ayant en mémoire la grève de 1977 menée solidairement par toutes les centrales syndicales contre le régime militaire, des membres de cinq centrales syndicales sur les six que compte le

pays ont entrepris l'unification de leurs mouvements. Certes, le prix à payer est énorme: Pedro Huilca Tecse, secrétaire général de la CGTP et homme fort de la réunification, a été assassiné tout récemment. Mais c'est le seul moyen, et le seul pouvoir qui leur reste.



José L. Risco

s'organisent

La pauvreté

Nouvelles CSN: Quelle est la proportion de la population qui souffre de malnutrition?

Elsa Baca: Au cours des dernières années, la classe moyenne a disparu. On considère que 80% de la population est en état d'indigence, 10% est d'une richesse incroyable et le reste tente de s'en tirer avec le minimum vital. Depuis 1990, le salaire minimum est gelé à \$43 par mois, les fonctionnaires gagnent tout au plus \$70; pourtant, le panier de provision pour 2 adultes et deux enfants coûte environ \$400. C'est dire que tout le monde est touché.

La santé

Nouvelles CSN: Et les conditions de santé?

E.B.: La maladie est partout à Lima. L'absence d'égouts et d'eau potable pour de larges secteurs de la ville est responsable du choléra et de la peste bubonique qui sévissent à l'état endémique. La tuberculose est tellement fréquente que 8% des 60 000 travailleurs de ma fédération syndicale en est affecté. C'est pareil pour les enseignantes et enseignants des écoles publiques.

Le travail

Nouvelles CSN: Décrivez-nous les conditions de travail en milieu hospitalier.

E.B.: Elles sont épouvantables. Les coupures appliquées selon le plan néo-libéral de restructuration entraîne une réduction considérable des effectifs. Ceux qui restent sont prêts à travailler à n'importe quel prix. Il est fréquent de travailler jusqu'à 36 heures d'affilées!!! A la fin de chaque service de 12 heures, tous les employés doivent rester sur place au cas où il y aurait des absences dans la relève. Les

remplaçants sont désignés par les superviseurs et doivent passer la nuit sur place. Il faut savoir que le service de nuit est considéré comme de la garde et est payé le quart du salaire de jour (1/4 de 6.00\$) et au matin, le même manège se répète. La maladie est une cause de renvoi et c'est ainsi que le personnel est remplacé au cours des mois. Tout le monde rêve d'obtenir un travail salarié et les candidats sont nombreux malgré les conditions de travail.

La solidarité syndicale

Nouvelles CSN: Comment se sont faits les liens entre les centrales syndicales et les organisations de femmes?

E.B.: Plusieurs femmes, dont moi-même, font partie des deux sortes d'organismes. Jusqu'à récemment, les femmes n'avaient que très peu d'écoute dans les centrales syndicales. Le pouvoir politique acquis par les groupes populaires de femmes a incité les femmes syndicalistes à amener des revendications au niveau des centrales. Des liens se sont créés: en plus des alliances politiques, comme c'est le cas pour la lutte contre le référendum du 31 octobre, nous nous unissons pour organiser des sessions de formation. Par exemple, actuellement, un cours échelonné sur 3 mois, portant sur la réalité politique, économique et sociale, ainsi que sur les moyens d'action et d'organisation, est suivi par 250 dirigeantes de groupes des milieux populaires.

NDLR: un message de solidarité de la part des membres de la CSN et de leurs organisations serait apprécié:

Fédération de la santé (CGTP),
Plaza de Mayo, Puerta #44
Lima 1, Pérou
Fax: 011-51-14-62-4209

Pas d'emploi pour les personnes handicapées

Par Claude Saint-Georges



Une pièce de théâtre de Michel Tremblay, *En pièces détachées*, a été présentée aux participants au colloque. Particularité: la troupe Coudrier, qui l'a interprétée, est composée de comédiens muets et parlants.

Près de 800 000 Québécoises et Québécois ont des incapacités permanentes. La majorité éprouve d'importantes difficultés d'intégration sociale puisque 62% sont inactifs sur le marché du travail.

L'exclusion de l'emploi atteint 72% des femmes handicapées, contre 45% des hommes; cette proportion atteint 26% chez l'ensemble des adultes sans incapacité.

Le recensement de 1986 indique que près des trois quarts des personnes qui présentent des incapacités ont un revenu inférieur à \$15 000.

Dans la récente *Politique de la santé et du bien-être*, on admet que «l'intégration au marché du travail reste dans une large mesure à réaliser. Les politiques d'intégration au travail, qui se voulaient incitatives, n'ont pas donné tous les effets escomptés.»

Jérôme Di Giovanni, juriste spécialisé dans les droits de la personne, qui prononçait la conférence d'ouverture aux journées de réflexion organisées les 21 et 22 octobre par la CSN, a utilisé un langage plus

direct: une farce, littéralement! Les syndicats ne sont jamais consultés et les employeurs ne se conforment que rarement à leurs propres objectifs d'embauche. L'Office des personnes handicapées n'a pas les ressources pour assurer le suivi, ni le pouvoir d'imposer des mesures de redressement.

À cette occasion, la vice-présidente Claudette Carbonneau a soutenu qu'on pourrait s'inspirer de la législation américaine qui crée l'obligation aux entreprises d'adapter leur en-

vironnement pour faciliter l'intégration des personnes handicapées.

L'*Americans with Disabilities Act* interdit aux entreprises de plus de 25 employés de discriminer à l'embauche, dans les promotions, le traitement et la formation une personne qualifiée ayant des incapacités.

Depuis 1985, la CSN réclame une législation plus contraignante en matière d'intégration au travail et d'équité. Notre plan d'action précise que

nous devons viser à nous allier au mouvement des personnes handicapées et aux autres organisations syndicales pour le changement des lois et l'amélioration des programmes.

Environ 75 personnes ont participé à ces journées, le tiers provenant du milieu des personnes handicapées.

Mme Lucie Lemieux-Brasard, présidente de la Confédération des organismes provinciaux de personnes handicapées (COPHAN), s'est réjouie de l'ouverture manifestée à cette occasion. «Il faut maintenant agir, ne plus se contenter de colloques et de projets pilotes», a-t-elle déclaré. Elle considère le mouvement des personnes handicapées et le mouvement syndical comme des alliés naturels.

Gérald Larose constatait pour sa part que la CSN a eu progressé dans son action. «Comme pour les progrès réalisés par les femmes, si on ne prend pas le soin de les associer en tant que groupe discriminé, il nous manque un élément essentiel à la réussite de notre action syndicale. La crise n'est pas une excuse. Le contexte peut même être propice à l'ouverture de brèches dans nos conventions collectives», a-t-il précisé, ajoutant qu'il y a de l'information et de la sensibilisation à faire dans nos rangs. Il ne croit pas, par contre, au volontariat du patronat.

Les 2/3 des syndicats n'ont pas vécu d'expériences d'intégration

Un questionnaire portant sur l'intégration au travail des personnes handicapées a été expédié aux syndicats affiliés à la CSN. Les résultats ont été dévoilés par l'auteur, le sociologue Maurice Lévesque.

Un syndicat sur trois, parmi les 400 participants, mentionne que des personnes handicapées ont oeuvré dans leur établissement au cours des cinq dernières années.

Quand l'intégration s'est faite par embauche, les personnes handicapées sont toujours à l'emploi dans les trois quarts des cas. L'intégration par stage donne de moins bons résultats.

La moitié des syndicats n'ont pas été associés aux intégrations et un autre tiers n'a été que consulté.

Les syndicats qui ont une expérience concrète à cet égard déclarent que leur entreprise n'a pas subi d'effets négatifs au plan des coûts de production, ni à celui du niveau d'embauche.

Près des trois quarts n'en ont jamais discuté. Environ le quart estime que leur établissement n'est pas en mesure d'intégrer ces personnes.

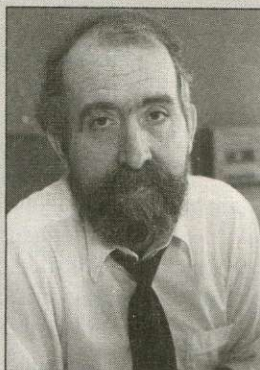
Ils sont favorables, dans une proportion de 79%, à accueillir des personnes handicapées. Ils souhaitent, à 67%, être associés aux expériences d'intégration. Seulement 33% sont favorables à la création de postes réservés pour elles.

«Un vote de démarcation»

- Gérald Larose

Rouge à l'ouest, rouge à l'est et Bloc Québécois au centre, le verdict populaire à ces élections fédérales est on ne peut plus clair. En accordant au Bloc Québécois les deux tiers des sièges de la députation québécoise à la Chambre des communes, les Québécoises et les Québécois ont indiqué au reste du Canada qu'ils ont voté dans les intérêts propres du Québec.

C'est ce qu'a retenu la CSN des résultats de cette élection. Par la bouche de son président, elle a émis le commentaire suivant: «Les Québécoises et les Québécois ont rejeté massivement les politiques des progressistes-



Gérald Larose

conservateurs et n'ont pas cru dans les politiques des libéraux. Les réponses aux questions de l'emploi, des politiques sociales de même qu'à la question constitutionnelle, ils ne les ont pas trouvées auprès des deux partis politiques traditionnels.

«Ce vote dénote les intentions de la population du Québec de se démarquer. Il cristallise la protestation, l'insatisfaction et surtout, leur volonté de trouver une autre voie que celle actuellement offerte par les partis conservateur et libéral aux problèmes économiques et constitutionnels», a souligné Gérald Larose.

T.J.

THETFORD MINES

Coupures dans le personnel, nouveaux meubles pour les cadres

Au syndicat du Centre hospitalier de Thetford Mines, les membres sont exaspérés par les coupures imposées par le gouvernement et leur employeur, et ils ont décidé de le faire savoir publiquement. Le syndicat, affilié à la FAS, compte 420 membres préposés à la cuisine, à la buanderie, à l'entretien ménager, au bureau, à la maintenance, ainsi que les préposés aux bénéficiaires, éducatrices, psychologues et assistantes techniques.

Par voie de communiqué, le syndicat a fait connaître son indignation. Le décret du 29 septembre, qui gèle les salaires et impose des jours de congé forcé, a été suivi de la loi 198, qui prévoit la réduction, d'ici 1998, de 12% du personnel. «La majorité des membres représentés par le syndicat CSN ont un revenu hebdomadaire

d'environ \$300 net. Quant aux quelque 200 personnes sur la liste de rappel, elles gagnent en moyenne \$10,000 net par année, peut-on lire dans le communiqué. Les travailleuses et travailleurs du secteur public et parapublic seront-ils prochainement obligés de travailler quasi

bénévolement en échange d'un peu de beurre à mettre sur leur pain?»

Le syndicat a aussi dénoncé l'administration du centre hospitalier, affligée de la même manie. Lorsqu'un employé syndiqué prend sa retraite, le poste disparaît ensuite dans 90% des cas,

ce qui entraîne un accroissement de la charge de travail pour ceux qui restent. «Mais curieusement, l'administration trouve des fonds pour créer de nouveaux postes de cadres et réaménager les locaux, acheter du mobilier, refaire la peinture...etc.»

L.L.

LANAUDIÈRE

Proposition à sens unique

Les négociations sont au point mort entre les syndiqués des Industries Saulnier, de St-Gabriel de Brandon, et l'employeur, en vue du renouvellement de leur convention collective, échue le 31 août.

Les Industries Saulnier, un sous-contractant d'Hydro-Québec, fabrique des équipements de sécurité.

Réunis en assemblée générale, les huit syndiqués ont rejeté l'offre de l'employeur qui proposait un «contrat social» de cinq ans, avec un gel des salaires pour les trois premières années, car il refuse, précise-t-on, toute concession en contrepartie.

Le syndicat CSN s'inquiète des intentions de l'employeur qui menace de déménager son entreprise à l'extérieur de la région.

J.P.

REPENTIGNY

L'égalité

Les 14 syndiqués de la compagnie de transport Lanau-Bus, à Repentigny, viennent d'amorcer une campagne de sensibilisation auprès de la population de la région.

Les travailleurs veulent faire prendre conscience aux usagers du transport en commun (600,000 personnes annuellement) des enjeux de leurs pourparlers avec l'employeur, en vue d'en arriver à la conclusion d'une première convention collective.

Ces travailleurs, qui gagnent \$11 l'heure, réclament une augmentation de salaire de \$3 l'heure. Ainsi, ils obtiendraient un salaire équivalent à ce qui est offert aux employés d'une autre compagnie de transport de la région, appartenant au même employeur.

Lanau-Bus appartient au groupe Gaudreault, le plus gros propriétaire d'auto-bus au Québec. J.P.

Faites

lire

Nouvelles

CSN

Plusieurs de nos conseils centraux en congrès

Textes: Luc Latraverse et Jacinthe Pilon

SEPT-ÎLES

L'action syndicale au quotidien

Le 17e congrès du Conseil central de Sept-Îles s'est déroulé récemment sous le thème «*L'action syndicale au quotidien*». Au cours de discussions en ateliers, les participants ont abordé notamment les questions de l'emploi, du développement régional et de l'environnement.

Il a été convenu de poursuivre la participation aux tables de concertation sur le développement régional.

Pour accroître cette implication, un portrait socio-économique de la région sera dessiné pour mieux identifier les besoins.

Le conseil central a également décidé de se doter d'une politique environnementale.

Il a aussi reçu le mandat de se prononcer publiquement en faveur de la construction de la route 138 est, reliant Havre Saint-Pierre et Natashquan, et de préconiser des solutions pour favoriser le tourisme.

Au cours de ce congrès, on a procédé à l'élection d'un nouvel exécutif. La présidente France Boisvert, le trésorier Jean-Baptiste Forbes et la secrétaire Hélène Girard ont été réélus. Des personnes ont été nouvellement élues: Raymond Lajeunesse, premier vice-président; Julie Cyr, deuxième vice-présidente; et Lise d'Amour, troisième vice-présidente.

QUÉBEC

Combativité, solidarité, pour un monde meilleur

Un autre congrès a eu lieu récemment, celui du Conseil central de Québec. Les participants se sont penchés sur le thème «*Combativité, solidarité, pour un monde meilleur*».

Ce congrès a donné le coup d'envoi à une réflexion sur la notion de partage du travail.

Une résolution a été adoptée à l'effet que le conseil central développe, en collaboration avec l'Université Laval et le Service de la recherche de la CSN, ce que pourrait être le partage du travail dans la société québécoise.

Le conseil central veut vérifier comment, à titre d'organisation syndicale, il est en mesure de proposer des alternatives au chômage, d'améliorer la situation des sans-emploi et de trouver des façons de redistribuer la

richesse produite par le travail.

Cela peut passer, par exemple, par la réduction du temps de travail, les vacances, les congés et les programmes de préretraite.

Dans une seconde étape, le Conseil central de Québec a l'intention de soumettre les résultats de son analyse à des groupes populaires, à l'occasion d'une rencontre régionale.

La plupart des membres de l'exécutif ont été reconduits dans leurs fonctions. Le président Michel Lessard, la première vice-présidente Ann Gingras, la deuxième vice-présidente Émilie Castro et le secrétaire-général Yves Fortin ont été réélus. Martine Simard agira à titre de trésorière en remplacement de Rodolfo Valéro.

SOREL

Du contrat de travail au contrat social

Au congrès du Conseil central de Sorel, son 26e, le thème était: «*Du contrat de travail au contrat social*».

Les questions de justice sociale, de redistribution de la richesse ont encore une fois fait l'objet de débats. Les délégués ont amorcé une réflexion de fond sur la façon dont le conseil central pourrait intervenir sur le plan politique pour non seulement améliorer les conditions de travail de leurs membres, mais aussi les conditions de vie des personnes exclues du marché du travail.

Les participants ont notamment confirmé l'importance pour le conseil central de s'impliquer en matière de développement régional en continuant d'être présent au Comité d'aide au développement des collectivités et à la Société montréalaise de développement.

Ils ont également avancé

l'idée de créer une instance de partenariat regroupant les syndicats, les groupes populaires, de même que des représentants du patronat et de l'État.

Cette instance aurait pour objectif de relever les défis de formation de la main-d'œuvre, du placement des sans-emploi, particulièrement dans l'industrie de l'acier.

René Lachapelle continuera d'agir à titre de président. Le poste de première vice-présidente est resté vacant. Des personnes qui faisaient déjà partie de l'exécutif occuperont d'autres fonctions: Thérèse Leclerc a été nommée deuxième vice-présidente, Denise Gendron troisième vice-présidente et Robert Bernatchez quatrième vice-président. Hélène Pratte a été nouvellement élue secrétaire générale et Germain Deveault, trésorier.

MONTRÉAL

Solidaires pour favoriser l'avenir

C'est sous ce thème que se tiendra le 28e congrès du Conseil central du Montréal métropolitain. Les 450 syndicats affiliés à la CSN dans cette région débattront des initiatives à prendre pour présenter un front uni contre les attaques des gouvernements, des employeurs, et de la récession à l'endroit des travailleuses, des travailleurs et de la population en général. Le congrès traitera surtout de développement régional, d'environnement, de défense des droits syndicaux et sociaux, de lutte pour l'emploi et de refonte de la fiscalité. Sur le plan politique, il sera question du rapprochement à faire avec les communautés culturelles et les anglophones, dans la perspective d'un Québec souverain, de même que de l'élaboration d'une charte populaire.

LANAUDIÈRE

Fiers d'être syndiqués, redécouvrons nos solidarités

Le Conseil central de Lanaudière tiendra prochainement son 55e congrès sous le thème «*Fiers d'être syndiqués, redécouvrons nos solidarités*». Il se déroulera à Joliette, du 31 octobre au 3 novembre.

Les délégués analyseront la façon dont le conseil central relèvera les grands défis reliés notamment à l'organisation du travail, au développement régional et à la solidarité intersyndicale.

Lock-out dans les bureaux de Bridgestone-Firestone

Le syndicat des 20 employés de bureau de l'usine de pneus Bridgestone-Firestone, à Joliette, a demandé au ministre du Travail d'affecter un conciliateur à leur dossier afin de dénouer les négociations et ainsi mettre fin au lock-out, en vigueur depuis le 20 octobre.

Le 19 octobre, ils avaient rejeté, dans une proportion de 78%, une offre globale

et finale de leur employeur, lequel veut recourir davantage à la sous-traitance et au travail du personnel cadre. Selon le porte-parole syndical, Jean-Marie Bourret, «*le projet patronal pourrait entraîner des mises à pied d'employés de bureau.*»

Contrat de trois ans

Ces syndiqués, affectés aux achats, à la facturation et au ser-

vice de la paye, revendiquent une convention collective d'une durée de trois ans, assortie d'augmentations salariales totalisant \$1.00 l'heure. La direction offre des hausses salariales totalisant 60 cents

l'heure.

La CSN représente également trois autres groupes d'employés de cette usine: les 740 de la production, une quarantaine à l'entretien, et une douzaine à la cafétéria. L'employeur et le groupe

de la production se sont déjà entendus pour un contrat de travail d'une durée de trois ans, de septembre 1992 à septembre 1995. La compagnie fait également appel à une centaine de cadres. M.C.

LANAUDIÈRE

Beuroc en grève

Les 14 syndiqués de l'usine Beuroc, à Saint-Gabriel de Brandon, sont en grève depuis le 6 octobre. L'entreprise produit des boîtes de camion en métal.

L'élément déclencheur de la grève: la suspension, pour une journée, de 10 des employés, pour avoir exercé des moyens de pression.

Ils ont patienté un an avant d'obtenir leur accréditation CSN.

Les soudeurs revendiquent une protection en matière d'assurances collectives. Ils tiennent également à des clauses en matière de santé-sécurité au travail: ils souffrent souvent de problèmes de santé en raison des émanations de gaz carbonique.

Salaires? Beuroc leur offre \$11 dollars l'heure, et son principal concurrent offre \$13 dollars l'heure à ses employés. J.P.

CENTRAIDE

À mi-chemin

Un mois avant la fin de sa campagne de levée de fonds, l'objectif de Centraide (\$24.5 millions), est à mi-chemin. La CSN, qui appuie le Cabinet de la campagne du Montréal métropolitain, invite ses 2,200 syndicats à s'impliquer afin que le maximum de salariés souscrivent à cet organisme qui, l'an dernier, a financé 216 groupes qui sont venus en aide à des personnes en difficulté.

La CSN compte sur la solidarité de ses membres pour permettre à ces organismes de continuer à oeuvrer. La campagne se termine le 30 novembre.

RIMOUSKI

Soutien financier spécial

Les syndicats du secteur hôtellerie et loisirs ont convenu, le 26 octobre, de soutenir financièrement la cinquantaine d'employés de l'Hôtel des Gouverneurs de Rimouski qui n'ont pas été rappelés au travail depuis la fin de la grève, le 13 septembre. Les syndiqués ont mis fin à leur grève afin d'éviter un imbroglio juridique consécutif au changement dans le nom et dans le champ de juridiction du syndicat, et qui risquait de les plonger dans l'illégalité. Jusqu'à maintenant, l'employeur a repris une quinzaine de préposées aux chambres.

Ententes

Dans le cadre des négociations regroupées dans l'hôtellerie, des ententes jugées satisfaisantes sont déjà intervenues entre les directions et les syndicats de quatre autres établissements de la Chaîne des Gouverneurs: Chicoutimi, Ile Charron, Place Dupuis et Radisson-Montréal (ex-Grand Hôtel).

Encore quatre

La ronde des négociations regroupées dans l'industrie hôtelière n'est pas tout à fait terminée. Sur plus d'une trentaine de syndicats qui ont participé à ces négociations, il en reste toujours quatre à la recherche de règlements satisfaisants. Il s'agit des syndicats de l'Hôtel des Gouverneurs de Rimouski, de l'Hôtel International de Dorval, du Holiday Inn Centre-Ville à Québec et du Ramada Olympique de Montréal (fermé temporairement pour rénovation).

À venir

Les trois nouveaux syndicats d'employés d'hôtels qui viennent de se joindre à la CSN auront aussi à négocier des projets de convention collective dans les prochains mois. Il s'agit des syndicats du Château Royal, sur la rue Crescent, à Montréal; de l'Hôtel Delta et du Centre des congrès de Sherbrooke; et enfin, du Ruby Foo's, à Montréal.

M.C.

L'AIJQ institue les prix René-Lévesque

Afin de mieux faire connaître le travail des journalistes indépendants qui oeuvrent, nombreux au Québec, l'Association des journalistes indépendants du Québec (AJIQ-FNC-CSN) a lancé, le 21 octobre, les grands prix du journalisme René-Lévesque. Corinne Côté-Lévesque, conjointe de celui qui fut premier ministre du Québec et, à une certaine époque, journaliste indépendant ou «agent libre», a accepté avec enthousiasme d'appuyer cette initiative de l'AJIQ, qui vise à perpétuer la mémoire du journaliste qu'a été René Lévesque. Au total, quatre prix, auxquels sont rattachés des bourses de \$2,000 chacun, seront décernés par l'AJIQ, en collaboration avec ses commanditaires et partenaires, lors de la cérémonie de

remise des prix qui aura lieu le 15 avril.

Trois des quatre prix seront attribués à des journalistes indépendants de la presse écrite et électronique, dont un sera réservé à un ou une journaliste indépendant membre de l'AJIQ. Le quatrième prix, soit le Prix spécial du jury, vise à souligner la contribution remarquable d'un journaliste indépendant ou permanent pour l'ensemble de la profession. Un jury de neuf membres, dont la majorité exercent encore ou ont exercé le métier de journaliste, aura la tâche de décerner les prix.

Rappelons que l'AJIQ-FNC-CSN est affiliée à la FNC-CSN depuis avril 1992. Elle compte 175 membres.

T.J.



Efforçons-nous d'améliorer notre français... pardon, notre français

Déjà s'achève la symphonie des couleurs d'automne. Quel temps fera-t-il, ou plutôt quelle température fera-t-il au cours des prochains jours? Pardon, je reprends, quelle température et quel temps fera-t-il? Vous ne vous y retrouvez plus?

La **température** et le **temps** sont deux notions bien distinctes. Température signifie degré de chaleur ou de froid de l'atmosphère, lié à la sensation éprouvée par le corps. Temps signifie état de l'atmosphère, considéré surtout dans son influence sur la vie et l'activité humaines.

La température peut être qualifiée de douce, de froide, de chaude; le temps, de beau, de mauvais, d'ensoleillé, de pluvieux. Youp, youp, tra, la, la; youp la boum! (*C'est dans le Petit Robert*). La météo annonce **du beau temps** pour la fin de semaine.

Est-ce que vous êtes tous et toutes unanimes à dire que nous avons profité de la douce température cet été? Probablement. Mais j'aurais dû vous le demander autrement, soit en omettant les mots «tous et toutes».

«Tous et toutes unanimes» est un pléonasme, c'est-à-dire une répétition inutile de mots qui expriment la même idée. L'adjectif «unanimes» (au pluriel) signifie **qui ont tous la même opinion**, le même avis.

Au cours des élections fédérales, lorsqu'il a été question des résultats, les animateurs disaient, par exemple, que **25 bureaux de vote ou bureaux de scrutin** sur 140 avaient fait connaître leurs résultats. Ainsi, l'idée consiste à ne pas utiliser le mot «pool», qui est un anglicisme.

Un bureau de vote ou de scrutin est un local où se déroule l'opération électorale proprement dite. Tout comme «pool», «bureau de votation» est une forme fautive.

Puisqu'il est question de vote, sachez qu'il faut éviter de dire: «Les syndiqués et syndiquées **prendront le vote** demain».

Vous pouvez utiliser les expressions «**procéder au scrutin**», «**procéder au vote**», «**passer au vote**», «**voter**».

N.B.: Les personnes intéressées à soumettre un projet de francisation dans leur milieu de travail pour l'an prochain doivent prendre note que le délai pour présenter la demande de subvention à l'Office de la langue française a été de nouveau prolongé. La date limite a été reportée au 20 novembre.

J.P.

Gaspésie

Les 245 travailleuses et travailleurs de la Société des pêches de Newport, en Gaspésie, viennent de déposer une requête en accréditation pour être représentés par un syndicat affilié à la CSN. Sans contrat de travail depuis plus de six mois, ils ne recevaient plus aucun service de la part de leur ancien syndicat, les Métallos. L'usine de transformation de produits marins, l'une des plus modernes au Canada, est dirigée par Lorenzo Albert, celui-là même qui, en 1985,

Fermeture du centre Solidav

Le conseil d'administration du centre de crise Solidav de Montréal a fermé ses portes en juin, privant les bénéficiaires de services déjà insuffisants dans la région métropolitaine, et privant de leurs emplois les 22 salariées de l'établissement. Le syndicat, affilié à la FAS, a demandé à la Régie régionale de la santé et des services sociaux de voir à assurer les services donnés par ce centre. Des développements dans ce dossier sont prévus au cours des prochains mois, puisqu'il est question d'un appel d'offres pour la création d'un nouveau centre de crise. Le syndicat estime que ce serait un gaspillage éhonté, si on ne faisait pas appel à l'expérience de ses membres pour donner ces services.

Luc L.

avait fait feu sur un conseiller syndical de la CSN.

Roberval

Une requête en accréditation a également été déposée auprès du ministère du Travail au nom de la dizaine de travailleuses de la résidence pour personnes âgées L'Émeraude, à Roberval.

Ruby Foo's accrédité

C'est par un vote fortement majoritaire, sous surveillance d'un officier du ministère du Travail, que les 50 employé-es de l'hôtel Ruby Foo's, à Montréal, ont préféré la CSN aux TUAC, auxquels ils appartenaient depuis trois ans.

J.-P. P.

Viennent de paraître

Le Centre de formation populaire annonce la parution de deux publications: *L'action communautaire et nos organisations*. Le premier est un guide pédagogique de formation sur les étapes de l'intervention communautaire préparé par Jocelyne Lavoie, professeure en techniques de travail social au cégep de Saint-Jérôme, et Jean Panet-Raymond, professeur de travail social à l'École de service social de l'Université de Montréal. Le second est la troisième édition d'un guide destiné aux groupes populaires et visant à leur faire connaître les médias et les moyens d'intervention en information et à les aider à planifier l'information.

On peut se procurer ces publications à l'adresse suivante:

Centre de formation populaire
3575 Saint-Laurent, local 406
Montréal, Qué.
H2X 2T7
Téléphone: (514) 842-2548

Code civil et autres lois

La récente réforme du Code civil a modifié plusieurs lois. Quelques publications, fraîchement parues aux Éditions Yvon Blais, traitent de certains thèmes dont le réaménagement risque de nous affecter: droit de la santé et de la sécurité au travail, droit du travail, discrimination dans l'emploi, congédiement, nouveau Code civil, situation juridique de la femme enceinte au travail, accidents du travail, harcèlement sexuel au travail, etc.

Pour en savoir plus:
Les Éditions Yvon Blais inc.
CP 180, Cowansville, Qué.
J2K 9Z9
Téléphone: 1-800-363-3047; (514) 263-1086
Télécopieur: (514) 263-9256



Investir pour la paix?

Entendre les leaders de la Banque Mondiale (BM) et du Fonds monétaire international (FMI) promettre d'«investir pour la paix», cela donne l'impression que s'y développe une habile tactique pour ne pas rater le virage de l'après-guerre froide.

Le président de la BM, Lewis Preston, lance aux pays en développement qui ont adopté des plans d'ajustement structurel (PAS) un avertissement: il vous faut persévérer, car «les institutions internationales ne peuvent aider que ceux qui s'aident eux-mêmes», sinon «ils risquent de ne plus recevoir d'aide.» Le langage des rapports de la BM est en principe rassurant: on y parle même de satisfaire les «besoins essentiels» en Afrique sub-saharienne. Dans la foulée de la poignée de main entre Rabin et Arafat, la Banque dit avoir évalué à 2,5 milliards de dollars le «défi à relever» dans les territoires occupés où les conditions de vie sont «affligeantes».

J'ai parcouru les résumés de plus de 250 projets approuvés en 1993. Amélioration de la qualité d'instruction dans quatre États du Nord-Est du Brésil; programme contre la pollution de l'air à Mexico ou pour permettre, dans les villes moyennes, d'améliorer les réseaux de transport en commun; construction de barrages pour consolider les réseaux d'alimentation en électricité dans diverses provinces de Chine. L'ensemble de ces projets nécessite

près de 24 milliards de dollars d'investissements, dont 2 milliards pour l'éducation. Il y en aura pour 27 milliards l'an prochain.

Les bulletins de la BM parlent d'élargir le champ de la mission initiale «pour faire face aux mutations dans le monde». Je veux bien. En même temps, on nous parle du East Asian Miracle, là où huit pays ont connu durant 30 ans une croissance jamais vue ailleurs (5,5% en moyenne par année, de 1960 à 1990). Le Monde du 13 octobre signale que ces huit pays ont un rythme de développement qui est le triple de celui de l'Amérique latine, rythme cinq fois plus élevé qu'en Afrique sub-saharienne. On connaît une partie du schéma de ces pays «modèles» où «les syndicats contestataires... sont rarement bienvenus». Ils ont tout de même le flair de faire porter leur effort en éducation sur le primaire: plus de 80% du budget d'éducation y passe en Corée du Sud et en Thaïlande, 90% en Indonésie, comparativement à 31% au Vénézuéla ou à 41% en Bolivie.

On aurait là un point qui éviterait de multiplier les diplômés chômeurs ou candidats à l'émigration. L'aspiration à réduire les écarts de formation serait satisfaite, ce qui équivaut à mieux égaliser les ressources humaines disponibles. Le hic, c'est que le plus souvent, la BM et le FMI — il faut bien récupérer les prêts consentis — feront tout

pour «doper» les industries d'exportation, pour dégraisser les dépenses des États (qui coupent avant tout dans les budgets de santé et d'éducation). Cercle vicieux vérifiable dans maints points du globe. Les études de la BM se gardent de privilégier sans nuance une recette qui sera «de plus en plus délicate à manier» en raison de règles plus strictes du GATT, et lancent l'invitation à découvrir un autre modèle de développement mieux adapté à cette fin de siècle. Clément Trudel

Bravo au duo Mandela-De Klerk

Le Nobel de la Paix que vont recevoir en décembre le leader de l'African National Congress, Nelson Mandela, et le premier ministre sud-africain Frederik de Klerk, rendra chagrins les misanthropes incorrigibles. Il devrait être accueilli avec enthousiasme, malgré les embûches qui ne manqueront pas de jalonner les mois qui nous séparent de l'élection d'un gouvernement démocratique (en avril 1994) et non racial. Les deux personnalités ne sont pas interchangeables, rappelait récemment un éditorial du *New York Times*, Mandela ayant depuis longtemps rallié la sympathie par son courage à défendre des millions de victimes d'un régime injuste, celui de l'apartheid, tandis que de Klerk «a dû être bousculé pour emprunter le chemin de la justice et de l'unité nationale» et ce, même s'il profite



d'une vision ample que n'avaient pas ses prédécesseurs blancs. Ce couple disparate est peut-être le genre de tandem dont l'humanité a besoin pour ne

pas répéter les bévues auxquelles mène l'intransigeance à inspiration biblique, comme ce fut longtemps le cas chez les Boers.

C.T.

Pont Argentine-Uruguay

On projette de relier l'Argentine à l'Uruguay par un long pont qui franchira 40, voire 90 km, selon que l'on optera pour l'un ou l'autre des cinq emplacements possibles. Ce sera un lien tout aussi important que peut l'être en Europe le tunnel sous la Manche. L'étude doit prendre fin en décembre 1994. Elle est financée par la Banque Mondiale au stade de la faisabilité. Si le consortium choisi par une commission binationale dit oui à la construction d'un tel pont sur le fleuve de La Plata, on estime que sa réalisation pourrait prendre cinq ans et coûter au bas mot 1000 millions de dollars. Pour prolonger ces travaux d'infrastructure, on songe déjà à un réseau routier qui atteindrait Sao Paulo, au Brésil. C'est ainsi que peu à peu changent les rapports entre pays, que sont modifiés les rapports des populations à leurs territoires. Les Britanniques ne sont plus des insulaires. Argentins, Uruguayens et Brésiliens pourront se sentir intégrés par ce raccourci à l'étude. C.T.



De Jonquière à Montréal

La Grande Marche de Marco Lafrance

Amorcée il y a de cela près d'une dizaine d'années, à Jonquière, la *Grande Marche* de Marco Lafrance l'a amené à franchir, l'été dernier, une étape déterminante: l'enregistrement d'un premier album: *Qu'ec chose à dire*. S'il faut en croire Michel Girard, des Disques SMG, l'auteur-compositeur-interprète Marco Lafrance, décidé alors à quitter son Jonquière natal, aurait été dans l'obligation de traverser à pied le Parc des Laurentides pour entreprendre sa *Grande Marche* avant d'atteindre Québec,

dans son pèlerinage en direction de Montréal. Arrêt également important dans la Vieille Capitale, là où il s'est installé quelques années et a rencontré le même Michel Girard, claviériste de métier, ainsi que son frère, Pierre, bassiste formidable, doué d'un don extraordinaire pour la peinture animalière. Fils de mon voisin Claude, au Chenal-du-Moine, à Sainte-Anne-de-Sorel, ils se sont tous deux épris de la musique de Marco Lafrance, alors qu'ils vivaient, il n'y a pas si longtemps de cela, à

Québec. Le rêve est devenu réalité lorsque Michel Girard a convié Lafrance à enregistrer un premier album au Studio FM, à Tracy. *Qu'ec chose à dire* a connu son premier lancement à Jonquière, quelque part en juin ou juillet dernier, et son second, à Québec, en août.

Un très bon produit

Avec sa belle voix, qui n'est pas sans rappeler celle de Jacques Michel, Marco Lafrance annonce, pour un premier album, un très bon produit. Il faut tout d'abord dire qu'il est musicalement bien supporté par cet excellent guitariste qu'est Pierre Pit Niquette, de Sorel, et cet arrangeur-claviériste de

Michel Girard. C'est un album acoustique parsemé de bons solos de guitare électrique. Certains textes, dont ceux de *L'entre-prise*, *La gachette* (à propos de l'affaire Griffin), *Pour toi Urantia* et *L'adoption* me semblent assez intéressants. Mais il faudrait y revenir... Aux dernières nouvelles, Marco Lafrance était basé à Montréal.

Pour celles et ceux qui seraient intéressés à entendre ce nouveau venu de Marco Lafrance, qui mérite d'être connu et entendu, un numéro de téléphone: (514)780-2069.

M.C.



CINÉMA

De famille et de syndicalisme

Germinal

Un film de Claude Berri. Avec Renaud, Gérard Depardieu et Miou-Miou.

Le film était très attendu. Avec raison. Berri a fait fureur avec ses adaptations de Pagnol: *Jean de Florette* et *Manon des sources*. Le budget du film est de \$40 millions. Renaud à l'écran. Le décor est une vraie mine. Les nombreux figurants sont mineurs ou petits-fils de mineurs. Finalement, l'oeuvre de Zola elle-même. Avec des attentes aussi fortes, Berri se devait d'être à la hauteur. Malheureusement, le film rate son objectif.

Grand auteur naturaliste de la fin du dix-neuvième siècle, Zola décrit dans *Germinal* (que je n'ai pas lu) la misère des familles de mineurs du charbon dans le nord de la France, la naissance d'un certain type de syndicalisme chez ces ouvriers, et les premières grandes grèves.

En tournant dans ces vilages de mineurs, avec des

figurants descendant de ces familles même, Berri s'assurait une partie de réalisme. Alors qu'il avait réussi à capter la lumière du midi et la sécheresse du sol nécessaires à rendre réalistes les scènes des fresques de Pagnol, la caméra ne nous donne pas cette fois cette impression de réalisme.

L'histoire gravite autour d'une famille de mineurs, les Maheu (Depardieu et Miou-Miou). L'expression de leur misère, leurs amours, leur rage et leurs drames. Arrive au village Lantier (Renaud), socialiste et syndicaliste qui réussit à se faire accepter de la communauté locale. Après avoir constitué un fonds de

grève, Lantier mène une grève qui sera un véritable échec.

En se concentrant sur les gestes de la vie quotidienne de la maison à la mine, Berri délaisse la partie la plus intéressante du roman: le débat sur les formes de syndicalisme et de révolte que peuvent utiliser les travailleurs.



L'action du roman de Zola se passe au milieu du dix-neuvième siècle et la révolte des travailleurs ressemble davantage à celle de la révolution

française de 1789 qu'à celle d'une grève de 1989: on ne voit plus, de nos jours, ce type de grève où, avec un maximum de mobilisation, on obtient un rapport de force minimal. Lantier représente ce syndicalisme de confrontation et de révolte.

Alors que Zola prenait position dans son roman, c'est l'absence de ce débat dans le

film qui en fait sa plus grande faiblesse.

Bien qu'il ait un potentiel indéniable, Renaud tient ici un premier rôle trop important et se révèle d'ailleurs beaucoup plus convaincant lorsque la caméra suit ses expressions que dans les scènes avec dialogues. Depardieu et Miou-Miou dessinent eux-mêmes leurs personnages et sont peu crédibles comme chefs de file de cette famille de mineurs. Chaval, interprété par Roger Milo, est sans doute le plus convaincant. Finalement, la musique est sans contredit un des points les plus faibles du film.

Si vous voulez voir une fresque de la vie ouvrière des familles de mineurs du milieu du dix-neuvième siècle, malgré quelques ratés et des longueurs, *Germinal* mérite d'être vu. Par contre, si vous voulez connaître les enjeux entourant la naissance du syndicalisme de cette époque, évitez-le et relisez le roman.

Michel Tremblay

Nous avons éternué, tout simplement

La Presse au pouvoir. Le Soleil dans les limbes. Le Journal de Montréal nulle part et Le Devoir dans l'Opposition officielle (si rien n'a changé entre le moment où j'écris ces lignes et celui où elles sont publiées).

Nos quotidiens se sont comportés durant la campagne électorale de la même manière que lors du référendum et en reflétant assez fidèlement les intérêts de leurs propriétaires. Seul Le Devoir a appuyé le Bloc. La Presse de Power s'est rangée du côté libéral, Le Soleil de Conrad Black, sensible à sa clientèle, s'est abstenu et le Journal de Pierre Péladeau s'est contenté de faire des affaires.

Dans l'ensemble, les médias, tant écrits qu'électroniques, se sont livrés à une guerre de sondages qui démontraient tous la même chose: l'éclatement du Canada en trois pays distincts, l'Ouest, le Québec et le Canada traditionnel, Ontario et Maritimes.

Refusant cependant de lire leurs propres sondages, les médias ont effectué une couverture fictive de deux grands partis nationaux et de tiers partis régionaux. Comme si les sondages n'existaient pas, ils ont continué à faire le tour des circonscriptions pour désigner le cheval gagnant.

Ils se sont aussi préoccupés énormément d'analyser la stratégie des différents partis, invitant même des experts, à la radio ou à la télévision, pour évaluer les campagnes publicitaires. On a ainsi eu droit à de longues explications pour nous démontrer que c'est le Parti libéral qui nous présentait la

meilleure image, même s'il ne convainquait à peu près personne.

Peu d'efforts cependant pour aller au-delà des discours officiels, aborder les questions de manière différente, bref, pour alimenter le débat. Comme s'il en allait de la politique comme du sport. Comme si les citoyens ne devaient être que des spectateurs.

Mieux, nos médias ont tout fait pour banaliser le sens des résultats prédits. Là-dessus, ils étaient à peu près tous d'accord: il n'était pas question de constitution. Aucun lien avec le rapatriement unilatéral de la constitution et l'échec de toute tentative de modifier le partage des pouvoirs au Canada. Nous étions tout simplement de mauvaise humeur et c'est en éternuant que nous allions remplacer les conservateurs par des députés du Bloc.

Nous avons donc protesté comme prévu. Et maintenant, comme l'écrivait Claude Picher le lendemain des élections, réduisons le déficit en remettant en question les programmes sociaux. En fait, je me corrige, La Presse de Power est probablement plus proche du Reform Party que du Parti libéral.

Mais les premières paroles de Preston Manning le 25 octobre ont été pour revendiquer un nouveau fédéralisme. Jacques Guay

LA TRAVERSÉE DE LA MER ROUGE... (RE-CONSTITUTION)



L'immoralité

Finance Connection

James B. Stewart Albin Michel, 1992, 554 pages. \$39,95

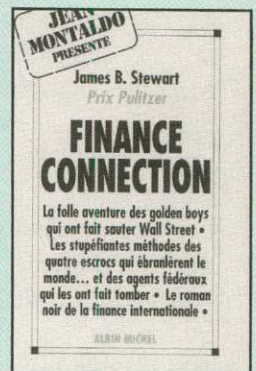
Semble-t-il que chaque système produit, à sa frange, des parasites qui, comme tous les parasites que l'on retrouve dans tous les règnes, s'installent dans les crevasses et développent un micro-climat à l'intérieur duquel ils prolifèrent.

Ainsi, le système soviétique faisait vivre une nomenklatura dont les privilèges n'avaient d'égal que l'indifférence affichée à l'égard des masses. Mais le système capitaliste est sans contredit celui qui a produit les parasites les plus dégoûtants. Les prédateurs — appelés «raiders» en américain — sont des chevaliers de la Bourse qui ont finalement fait éclater un système lui-même immoral en empochant, sans vergogne, des sommes faramineuses par la tricherie, la supercherie et le mensonge.

La richesse, l'opulence plutôt de ces golden boys de la finance roulant Testarossa, était devenue à ce point arrogante et ostentatoire que même le système s'en est ému, au point qu'il a dû en poursuivre quelques-uns devant les tribunaux avant d'arriver à des deals; il fallait bien établir que ce n'était pas le système qui était en cause, mais quelques individus corrompus.

C'est ainsi qu'on a vu un Michael Milken, par exemple, dont les revenus ont été établis à \$550 millions pour la seule année 1986, plaider coupable et régler rubis sur l'ongle une amende de...\$600 millions.

Agissant bien souvent au sein de ces maisons respectueuses — Kidder Peabody, Solomon Bros, Goldman Sachs et autres — qui font chanter les gouvernements avec leur cote de crédit, ces voleurs en complets trois pièces n'en auront pas moins mis sur la paille des centaines de milliers de petits épargnants. Mais c'est la loi de ce système.



LECTURE

Michel Rioux



L'aventure est commencée

J'écris ces lignes trois jours avant les élections. Comme celles-ci confirmeront sans doute des sondages clairs, je fais le pari de donner tout de suite mes réactions, hâtives, peut-être risquées.

La victoire du Bloc, résultat d'un mouvement de fond de la population, s'accomplit sans un raté. Le peuple québécois en a gros sur le coeur. Il est fatigué des comédiens.

Mais il y a aussi bien autre chose: de plus en plus de gens savent que les politiciens libéraux et en particulier Chrétien nous ont trahis derrière des portes closes en 1982, suivis des libéraux de Bourassa et des conservateurs de Mulroney dans les questions constitutionnelles, en 1990 et depuis. Puis il y a surtout le chômage, les déficits, le gaspillage, les milliards qui vont encore s'engloutir pour engraisser inutilement l'industrie de guerre. Il y a les taxes écrasantes et la centaine de mille entreprises qui tout simplement ne paient pas leurs impôts.

Le Québec en a assez. Voilà qu'il l'exprime avec défi. Nous entrons maintenant dans la place, au coeur de la capitale fédérale, en pleine Chambre des communes, force d'occupation démocratique, pour ainsi dire, et parfaitement légale.

Mais la partie sera extrêmement difficile. Tout sera mis en oeuvre pour miner, discréditer, salir, disloquer, briser cette force-là. Les embûches seront nombreuses.

Tout de suite, semble-t-il, une difficulté de taille se présentera. Qui formera l'Opposition officielle? Il n'y aura apparemment que deux formations auxquelles pourrait revenir cette fonction: le Bloc, le Reform. L'un sans député hors du Québec, l'autre sans député au Québec...

ENCORE UN POLL OÙ IL N'Y AURA PAS DE RECOMPTAGE!



Qu'est-ce à dire? Je pense que la notion et l'institution d'Opposition officielle devraient disparaître. Ce sera un parlement où il y aura des oppositions. Si, par exemple, le Bloc constituait l'Opposition officielle, cette situation ne serait pas saine. (Elle serait peut-être d'ailleurs incompatible avec les intentions souverainistes du Bloc, qui n'y pourraient que s'affaiblir.) Les autres régions du Canada ne se sentiraient pas du tout représentées par ce parti purement québécois et cela pourrait mener très vite à une crise politique inutile et dangereuse, dont ni le Bloc ni le Québec ne pourraient avoir le contrôle. Cela pourrait par suite conduire à de nouvelles élections précipitées, dont l'issue pour le Québec et pour le Bloc serait risquée.

Celui-ci aura intérêt, dans cet étrange parlement, à stabiliser les choses de manière encore plus générale. Il faudra pour cela que son rôle soit parfaitement clair, délimité, défini. Ce rôle tiendra à mon avis à trois fonctions précises: 1. une fonction de centre gauche: la défense intégrale des acquis sociaux — assurance-santé, etc; 2. une fonction de politique générale: rationalisation du budget, réduction du déficit, récupération des milliards gaspillés en dépenses militaires excessives ou autres, mesures

visant à stimuler l'emploi; et ainsi de suite; 3. la défense particulière des intérêts du Québec sur tous les

plans: paiements de transfert, contrats publics, pouvoirs du Québec, etc. Toutes ces fonctions sont parfaitement compatibles avec la situation du Bloc comme parti souverainiste à Ottawa.

La partie ne sera pas facile. Tous feront la vie dure au Bloc, du moins dans les premiers temps. Il devra se surveiller, éviter les erreurs, maintenir une morale politique inattaquable, montrer un sens élevé des responsabilités générales. Il devra acquérir très vite une connaissance approfondie des dossiers, ainsi que s'assurer au plus tôt le concours d'experts compétents dans les divers domaines.

Le Bloc, de centre gauche, devra également, pour comprendre les choses le plus largement possible et rester un parti populaire, établir des contacts nombreux et suivis avec les groupes sociaux représentatifs du Québec: mouvement syndical, institutions économiques démocratiques, etc., bref déborder, pour bien assurer son ressourcement, le cadre étroit du parlement.

Il lui faudra cultiver une grande largeur de vues, ne pas s'enfermer dans des tactiques trop courtes même dans son nationalisme, et expliquer sans cesse au peuple ce qu'il fait.

Dans cette aventure absolument inédite, qui exigera une rapidité et une justesse constante du coup d'oeil, la suite du chemin, on doit s'en convaincre, ne se révélera que progressivement. Par conséquent, le Bloc ne devra rien précipiter; il devra voir venir.

Les Québécois sont en grande majorité derrière lui. Sa responsabilité est écrasante, mais nul doute qu'elle est exaltante.

GAMOTTE



Mal de bloc

Déjà que ce pays canadien n'était pas particulièrement en santé, le voilà qui se réveille avec un de ces mal de bloc qui vous font vous demander si la vie vaut encore la peine d'être vécue.

Le système électoral uninominal à un tour a de ces curieux effets, qui ne sont pas sans rappeler le sort réservé jadis à de nombreux politiciens romains, qui passaient des fastes et des pompes du pouvoir à la déchéance la plus totale et la plus irréversible. Tout près du Capitole, l'une des sept collines de Rome où était le siège du gouvernement, se trouvait, en effet, la roche Tarpéenne, du haut de laquelle on garrochait les politiciens qui ne faisaient plus l'affaire. C'était, déjà, une solution qu'on pourrait qualifier de finale.

Plusieurs conservateurs qui se sont illustrés depuis dix ans en frappant sans vergogne sur les plus démunis ont dû ressentir de violents malaises aux os le soir du 25 octobre. Pensons à ce Bernard Valcourt, dont la défaite a dû procurer à des centaines de milliers de chômeuses et de chômeurs, de l'Atlantique au Pacifique, un de ces moments de plaisir qui leur sont chichement comptés. Pensons à ces députés et ministres du Québec, rivalisant d'arrogance et menant pour la plupart un train de vie de grands seigneurs et qui, ayant remporté leur comté avec des majorités étourdissantes en 1988, n'ont même pas sauvé leurs dépôts cette fois-ci. C'est le cas entre autres du titulaire du portefeuille le plus prestigieux, celui des Finances; M. Gilles Loiseleur aura devant lui plusieurs heures de loisir, qu'il pourra consacrer à réfléchir sur cette sentence latine qui sied à la perfection dans les circonstances: *sic transit gloria mundi*.

D'ailleurs, parlant de ce monsieur, il empruntait le soir des élections le même refrain que M. Jean Chrétien n'avait cessé de seriner tout au long de la campagne: il n'y a pas d'autres lieux que le parti au pouvoir, si on veut être utiles, les autres élus n'ayant de fait aucun pouvoir.

Ces défenseurs de l'ordre établi sont-ils conscients que ce sont les fondements mêmes du système parlementaire qu'ils sapent en faisant ainsi l'apologie de ce qui ressemble étrangement à un régime de parti unique? Curieuse vision que celle qui veut nous faire croire qu'il n'y aurait d'avenir que derrière la porte du cabinet.

Après s'être acharnés à répéter que le vrai pouvoir résidait en ce lieu et que les élus du Bloc, n'y étant pas, n'en auraient aucun, ne s'en trouve-t-il pas aujourd'hui plusieurs à considérer qu'au contraire, dans

sa fonction de loyale opposition de Sa Majesté, le Bloc en aurait un petit peu trop, de pouvoir?

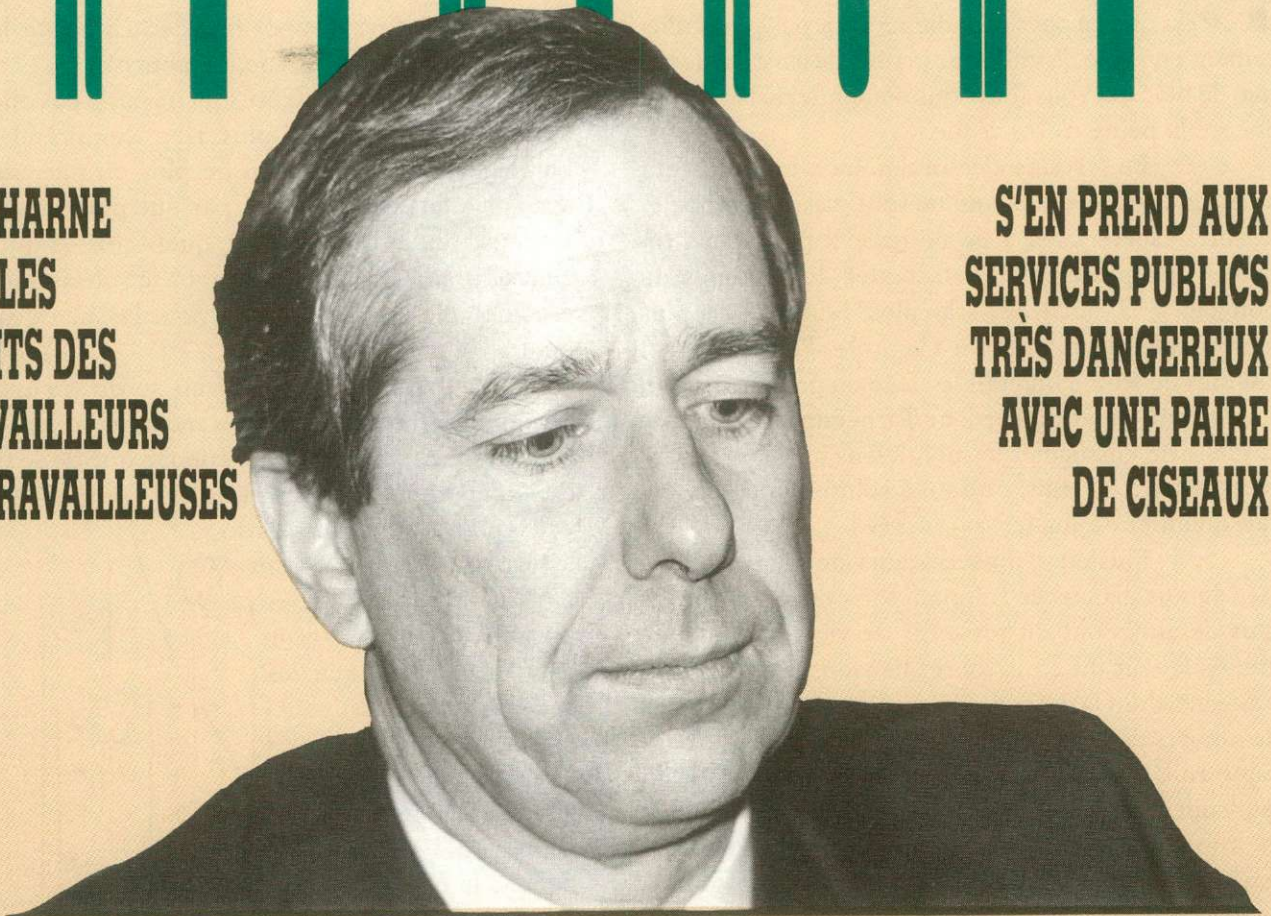
Marc-Yvan Côté, qui ne parle pas anglais à ce qu'on dit, ne doit plus rien comprendre. Le kingmaker à la réputation de plus en plus surfaite avait en effet appelé à voter, partout, pour le candidat susceptible de battre le Bloc québécois. À quelques comtés près, c'est là seulement où le vote anglophone et allophone est déterminant pour l'issue du scrutin qu'il a été entendu et écouté...

M'enfin! Même si on se dit qu'une prochaine fois, tout sera encore à recommencer, ce n'est pas manquer à la charité chrétienne que de se réjouir de la débarque de celles et de ceux qui nous ont mis dans le pire pétrin jamais connu dans ce pays de plus en plus incertain. C'est un prix bien faible que les conservateurs doivent aujourd'hui payer pour l'héritage qu'ils nous laissent: le libre-échange, la TPS, l'Aléna, le déficit, le chômage. Le paysage canadien s'en trouve aujourd'hui dévasté comme le furent, à l'époque, les territoires sur lesquels les armées pratiquaient la politique de la terre brûlée.



RÉC HÉR C H É

**S'ACHARNE
SUR LES
DROITS DES
TRAVAILLEURS
ET TRAVAILLEUSES**



**S'EN PREND AUX
SERVICES PUBLICS
TRÈS DANGEREUX
AVEC UNE PAIRE
DE CISEAUX**

DANIEL JOHNSON

PRÉSIDENT DU CONSEIL DU TRÉSOR
DÉPUTÉ DE VAUDREUIL-SOULANGES
EX-VICE-PRÉSIDENT DE POWER CORPORATION

RÉCOMPENSE :